

Table des matières

Réf 1: Note conceptuelle et programme.....	2
Contexte	2
Objectifs.....	3
Résultats attendus.....	3
Ordre du jour provisoire.....	4
Réf. 2 : Synthèse des événements, initiatives et conclusions récentes	7
Réf. 3 : Comment les régions adaptent et mettent en œuvre l'Agenda de l'ODD4.....	10
Contexte	10
Faits marquants de la coordination régionale.....	10
Réalizations et défis en matière de coordination régionale.....	13
Réf. 4 : Rapport des groupes de travail.....	15
Équité et inclusion	15
Enseignants, enseignement et apprentissage de qualité	16
Compétences utiles pour la vie et le travail, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie	17
Enseignement supérieur pour le développement durable	17
Réf 5: Mandat du Comité directeur	19
Changement de statut des membres associés en membres à part entière	19
Roulement et sélection des membres des fondations, du secteur privé et des jeunes.....	19
Réf 6: Rapport mondial de suivi sur l'éducation : lancement des profils pays pour améliorer les données factuelles.....	21
Un outil pour un suivi plus systématique des principales tendances des politiques et des législations dans le domaine de l'éducation.....	21
Réf 7: Rapport de l'ISU sur l'état de la mise en œuvre du Cadre d'indicateurs thématiques pour le suivi de l'ODD 4	23
Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 - Éducation 2030 et Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage : principales conclusions des dernières réunions	23
Qualité de la base de données de l'ODD 4, diffusion et utilisation des données.....	27
Appui aux pays pour la production des indicateurs de l'ODD 4	27
Réf 8: Faits marquants concernant le plaidoyer et la communication en 2019 et plan pour 2020.....	29
Faits marquants concernant le plaidoyer et la communication en 2019	29
Objectifs de plaidoyer et de communication et plan pour 2020.....	30
Réf. 9: Initiative Les futurs de l'éducation	33
Informations sur l'initiative Les futurs de l'éducation	33
Réf. 10: Membres du Comité directeur 2019-20.....	34

Le Comité Directeur ODD-Éducation 2030 passe au vert, veuillez svp noter que la prochaine réunion sera sans papier

Réf 1: Note conceptuelle et programme

Contexte

La présente réunion du Comité directeur se tient à la veille de la dernière décennie des ODD et elle fait suite à l'examen approfondi de l'ODD 4 réalisé lors du Forum politique de haut niveau. Le message délivré par le Forum et par le Sommet des ODD est sans équivoque : nous ne sommes pas en voie d'atteindre les ODD et nous devons prendre l'engagement d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, en l'articulant autour de l'impératif d'inclusion.

La contribution soumise au HLPF par le Comité directeur énonce des recommandations claires inspirées par la Réunion mondiale sur l'éducation de Bruxelles, par le suivi et les projections de l'ISU et par l'analyse des approches nationales de l'ODD 4 réalisée par le Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

Au cours des derniers mois, on a pu constater sur la scène internationale la mise en place d'initiatives nouvelles ou une visibilité renforcée des initiatives existantes, avec notamment le Forum sur l'éducation initié par l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale, le partenariat *Generation Unlimited* sur l'éducation et les compétences, le lancement par le Partenariat mondial pour l'éducation du mécanisme de partage de connaissances et d'innovations et le soutien accru à l'Éducation ne peut pas attendre. Les ministres de l'Éducation et du Développement international du G7 ont pris l'engagement de combattre les inégalités dans les pays en développement par le biais d'une éducation et d'une formation sensibles à la dimension genre, tandis que les dirigeants du G7 et du G20 ont affirmé la poursuite de leur soutien à l'éducation des filles et des femmes, tout en reconnaissant également l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie pour l'employabilité.

Tous ces développements reflètent la prise de conscience de l'urgence qu'il y a à s'associer et à innover pour accélérer les progrès vers l'ODD 4, en même temps que s'affirme le défi de la coordination, de la complémentarité et de l'action collective. Dans ce paysage mobile et complexe, le rôle du Comité directeur prend d'autant plus d'importance, en tant qu'espace de dialogue stratégique entre tous les groupes sur l'éducation, d'orientation et d'action harmonisée, à condition de pouvoir apporter la preuve de son efficacité et de renforcer sa visibilité. Pour renforcer la coordination multilatérale, l'UNESCO a mis en place une plateforme regroupant les partenaires multilatéraux de l'éducation qui s'est réunie deux fois depuis le mois de juillet et se réunira ensuite deux fois par an, partageant ses conclusions avec l'ensemble du Comité directeur.

Le Comité directeur doit faire en sorte de faire passer la « diplomatie de l'éducation » au niveau supérieur, en affirmant sa parole et son influence conformément au mandat qui lui a été confié : offrir des orientations stratégiques pour la mise en œuvre coordonnée de l'ODD 4, instaurer des partenariats, promouvoir un plaidoyer commun, encourager l'harmonisation des activités des partenaires, évaluer et suivre les progrès accomplis.

À ce titre, la présente réunion du Comité directeur sera consacrée aux moyens de renforcer son mandat de coordination et d'orientation stratégique, en s'appuyant sur les conclusions du Forum politique de haut niveau et sur d'autres initiatives multilatérales, en renforçant les liens avec les mécanismes régionaux et en influençant la définition des politiques au niveau des pays, le but étant d'accélérer les progrès.

Avant la réunion et avec l'assistance du Secrétariat, le Comité directeur sera encouragé à élaborer une déclaration conjointe qui sera présentée à la Réunion ministérielle de haut niveau sur l'éducation de la 40e session de la Conférence générale (13 novembre 2019), appelant à une attention et à une action accrues autour d'un ensemble de priorités politiques essentielles ayant pour but de favoriser l'inclusion, l'équité et l'apprentissage pour tous, en particulier pour les plus vulnérables. Cela permettra également de faire le lien entre d'une part le HLPF, le Sommet des ODD et les événements liés à l'Assemblée générale des Nations Unies, et d'autre part la Conférence générale qui réunit les 193 États membres.

Le Comité directeur discutera également et approuvera les propositions des quatre Groupes de travail qui seront chargés de formuler des recommandations sur les politiques et les stratégies relevant de thèmes

essentiels au développement éducatif et pour faciliter l'apprentissage entre pairs. Le Comité se mettra également d'accord sur le statut des membres affiliés et sur le renouvellement de groupes spécifiques.

Suite à une requête adressée au Conseil exécutif de l'UNESCO, une session consacrée à l'initiative « Les futurs de l'éducation » sera organisée pour présenter la portée du projet et les possibilités d'engagement du Comité directeur.

Objectifs

- Faire le point sur les récents événements clés des Nations Unies et parvenir à une compréhension commune des nouvelles initiatives afin d'assurer l'articulation avec le Comité directeur et de renforcer l'engagement politique de ce dernier sur les priorités essentielles
- Faire connaître les développements récents de la coordination régionale en vue d'améliorer les liens et les communications entre les dimensions nationale, régionale et mondiale de la coordination de l'ODD 4
- Élaborer une vision commune des possibilités d'engagement et de plaidoyer en 2020
- Examiner et guider les orientations proposées par les quatre Groupes de travail
- Convenir du mandat des membres affiliés et du processus de renouvellement des groupes spécifiques (jeunes, secteur privé, fondations)
- Stratégie d'engagement autour de l'initiative « Les futurs de l'éducation »

Résultats attendus

- Accord sur la manière de renforcer le rôle du CD en tant que plate-forme d'orientation politique en appui à la coordination et mise en œuvre de l'ODD 4, par la mise en commun du positionnement, du plaidoyer et du renforcement de l'action régionale
- Accord sur la Déclaration conjointe à la Réunion ministérielle sur l'enseignement supérieur de la Conférence générale
- Accord sur des actions et messages communs prioritaires en 2020

Ordre du jour provisoire

Lundi 11 novembre 2019	
09h30 – 10h00	Accueil et rafraîchissements
10h00 – 10h15	Accueil des coprésidents et adoption de l'ordre du jour
	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarations liminaires par ADG/ED Madame Stefania Giannini et M Kaz Yoshida, coprésidents du Comité directeur ODD-Éducation 2030 • Adoption de l'ordre du jour <p>Réf 1 : Note conceptuelle/ordre du jour</p>
10h15 – 11h15	Agir sur les événements clés de 2019 et renforcer les liens avec de nouvelles initiatives
	<p>Le HLPF et le Sommet des ODD se sont achevés sur un appel urgent à l'action et à la mise en œuvre pendant la prochaine décennie, rappelant le rôle joué par l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour façonner des sociétés plus résilientes et durables. Le Comité directeur, le Rapport GEM et l'ISU ont présenté de nombreux éléments probants sur la situation du monde et sur les perspectives d'avenir. De nouvelles initiatives visant à accélérer le soutien aux pays qui en ont le plus besoin, comme le Forum mondial sur l'éducation, ont été mise en place. Dans ce contexte, le renforcement de la coordination autour de priorités communes, d'actions et d'un plaidoyer est plus crucial que jamais pour faire progresser la mise en œuvre et renforcer l'élan autour de l'investissement pour l'éducation en tant que moteur du développement durable.</p> <p><i>Objectif</i> : La session du Panel vise à capitaliser sur les principaux résultats des événements récents majeurs, pour évaluer la manière dont le Comité directeur peut accroître la pression stratégique et le soutien à la mise en œuvre de l'ODD4, en renforçant les liens avec les nouvelles initiatives qui encouragent à travailler et agir ensemble.</p> <p>Réf 2 : Synthèse des événements, initiatives et conclusions récentes</p>
11h15 – 13h00	Comment les régions adaptent-elles et mettent-elles en œuvre le programme de l'ODD4 ?
	<p>L'UNESCO a mis en place des mécanismes de coordination régionaux pour faire progresser et traduire les engagements mondiaux en réalités et priorités éducatives pour chaque région, définies par les engagements et les feuilles de route adoptées au niveau régional. Comment ces mécanismes facilitent-ils la communication avec les ministères de l'Éducation et les autres acteurs régionaux concernés?</p> <p><i>Objectif</i> : Cette session devrait mettre en évidence les réalisations de chaque mécanisme de coordination, les défis auxquels il est confronté et faciliter l'apprentissage entre pairs entre les régions.</p> <p>Réf 3 : Comment les régions adaptent et mettent en œuvre l'Agenda de l'ODD4</p>
13h00 – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 15h30	Rapport des Groupes de travail
	<p>À la suite de la réunion de mars 2019 du Comité directeur, des Groupes de travail ont été mis en place sur l'inclusion et l'équité ; les enseignants ; les compétences et l'enseignement supérieur, afin de formuler des recommandations politiques stratégiques et faciliter l'apprentissage entre pairs.</p> <p><i>Objectif</i> : les 4 Groupes de travail devraient présenter le champ de leurs travaux et les résultats prévus au cours de la prochaine année.</p> <p>Réf 4 : Rapport des groupes de travail</p>
15h30 – 16h15	Modalités de travail et mandat

	Discussion et accord sur le mandat des membres affiliés et sur le processus de renouvellement de groupes spécifiques. Réf 5 : Mandat du Comité directeur
16h15 – 16h30	Pause-café
16h30 – 17h30	Examen de la déclaration conjointe du Comité directeur à la Conférence générale
	Examen de la Déclaration conjointe à la Réunion ministérielle sur l'enseignement supérieur Réf : sera communiqué séparément
18h00 – 19h00	Cocktail organisé par l'UNESCO

Mardi 12 novembre 2019

10h00 – 10h45	<p>i. Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 sur l'inclusion et au-delà</p> <p>ii. Indicateurs mondiaux et thématiques: état d'avancement de la mise en œuvre et perspectives futures</p>
	<p>i) Orientations du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 sur l'inclusion, y compris le lancement des profils pays et les possibilités d'engagement du Comité directeur avec les lancements et la communication nationale/régionale. Réf 6 : Rapport mondial de suivi sur l'éducation : lancement des profils pays pour améliorer les données factuelles</p> <p>ii) Le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD conduit un processus d'examen intensif du cadre mondial d'indicateurs des ODD. De plus, les États membres et les parties prenantes régionales et internationales ont poursuivi la mise en œuvre du cadre d'indicateurs thématiques pour l'ODD 4 au sein du Groupe de coopération technique et sous la coordination de l'ISU. Quels sont les enjeux pour le suivi de l'ODD 4? Où en sommes-nous quant aux objectifs spécifiques des pays et aux critères de référence convenus au niveau régional et global ? Comment le CD peut-il mieux soutenir la production de données de meilleure qualité ?</p> <p><i>Objectif :</i> Cette session rendra compte des décisions clés ressortant de la réunion du Groupe de coopération technique et de l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage ayant eu lieu à Erevan en Arménie en août 2019, ainsi que du rôle du Comité directeur dans l'appui des plans et actions pour une meilleure qualité des données.</p> <p>Réf 7 : Rapport de l'ISU sur l'état de la mise en œuvre du Cadre d'indicateurs thématiques pour le suivi de l'ODD 4</p>
10h45 – 11h00	Pause café/thé
11h00 – 12h30	Panel ministériel
	Les ministres de chaque région feront part des défis et des actions prioritaires pour accélérer les progrès dans la réalisation de l'ODD4.
12h30 – 14h00	Pause-déjeuner
14h00 – 15h00	Possibilités d'engagement en 2020 et au-delà
	Cette session discutera des possibilités de positionnement et de plaidoyer conjoint, s'appuyant sur un calendrier d'événements et de messages clés émanant du HLPF et du Sommet des ODD

	<p>(Journée internationale de l'éducation, Expo 2020, G20, événements de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'éducation, forums régionaux).</p> <p>La session comprendra une présentation de Dubai Cares sur l'Expo 2020.</p> <p><i>Objectif</i> : avoir une vue d'ensemble commune des opportunités de renforcer les synergies et d'influencer les initiatives et processus internationaux clés</p> <p>Réf 8 : Faits marquants concernant le plaidoyer et la communication en 2019 et plan pour 2020</p>
15h00 - 15h15	Allocution spéciale du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies
	Allocution spéciale qui sera prononcée par S.E. M. Tijjani Muhammad-Bande, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies (à confirmer).
15h30 – 16h30	Échange sur les Futurs de l'éducation
	<p>Officiellement lancés pendant l'Assemblée générale des Nations Unies 2019, l'initiative des Futurs de l'éducation va entreprendre dans les deux prochaines années une vaste action pour préparer un rapport consacré à « Apprendre à devenir ».</p> <p><i>Objectif</i> : Cette séance offre l'occasion au CD de s'engager avec l'équipe des Futurs de l'éducation et de discuter des modalités pour un engagement continu.</p> <p>Réf 9 : Document Futurs de l'éducation</p>
16h30 – 17h00	Conclusion et pistes d'avenir
	Accord sur la Déclaration conjointe à la Conférence générale, synthèse des actions clés et discours de clôture

Réf. 2 : Synthèse des événements, initiatives et conclusions récentes

« Nous sommes résolus à réaliser notre vision d'un monde ayant accès à une éducation de qualité, inclusive et équitable » et à « promouvoir et soutenir une éducation de qualité et un apprentissage tout au long de la vie afin que tous les enfants, les jeunes et les adultes soient dotés des connaissances et des compétences nécessaires à l'avènement de sociétés inclusives et durables, plus résilientes et capables de s'adapter à des transformations technologiques rapides.

Déclaration politique du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, septembre 2019

« Pour mener à bien l'Agenda 2030, il est essentiel d'assurer à tous une éducation de qualité inclusive et équitable. Des plates-formes de coopération, de nouveaux partenariats, un soutien renforcé aux enseignants et des investissements accrus dans une éducation universelle de qualité et dans l'apprentissage tout au long de la vie sont impératifs.

Synthèse du Président de l'ECOSOC à la session 2019 du HLPF

Le Forum politique de haut niveau (HLPF) sur le développement durable 2019 a conclu un premier cycle quadriennal d'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le message est clair pour tous les objectifs : le monde n'est pas en bonne voie pour réaliser les ODD et une réponse plus « ambitieuse, transformatrice et intégrée » est requise de toute urgence. Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a insisté sur « l'impératif d'inclusion », appelant à une intensification majeure des investissements dans les ODD comme « étant les meilleurs outils de prévention... et des investissements massifs dans une éducation de qualité ancrée dans le fait d'apprendre à apprendre et ce, tout au long de la vie. »

Informée par la présentation conjointe du Comité directeur ODD-Éducation 2030 et par une analyse supplémentaire effectuée par le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* et par l'Institut de statistique de l'UNESCO, la session thématique du HLPF consacrée à l'ODD4 a choisi la « crise de l'apprentissage » comme thème de départ pour souligner l'importance de la transformation, de l'innovation, de la responsabilité politique et du renforcement des partenariats dans l'accélération des progrès. L'inclusion, c'est-à-dire le fait de ne laisser personne de côté, doit être le marqueur de toutes les mesures politiques. Au cours du débat thématique, quelque 25 pays sont intervenus pour souligner le rôle central de l'éducation dans la réalisation de l'Agenda 2030, présentant les réformes politiques qu'ils ont instaurées pour lutter contre les inégalités et améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Par ailleurs, l'UNESCO, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 et le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie ont organisé un événement parallèle spécialisé qui a rappelé l'urgence d'intensifier les efforts conjoints et les investissements, mettant l'accent sur l'éducation en tant que droit humain et responsabilité publique.

Cet examen approfondi a aussi mis en lumière les liens réciproques existant entre l'ODD 4 et le travail décent et la croissance économique (ODD 8), la réduction des inégalités (ODD 10), l'action climatique (ODD 13), ainsi que la paix, la justice et des institutions fortes (ODD 16), qui étaient les objectifs examinés par le HLPF en 2019. En reconnaissant le rôle essentiel de l'éducation dans la réalisation de l'Agenda 2030, le HLPF a clairement manifesté un changement d'orientation, abandonnant l'accent étroit mis sur l'accès pour insister sur la qualité, les compétences et les mentalités pour l'avenir.

Prenant appui sur ces éléments, **le Sommet des ODD** a appelé à une action accélérée à tous les niveaux pour réaliser la vision et les objectifs de l'Agenda 2030. Étant donné que les engagements pris dans la Déclaration politique valent pour tous les ODD, ils méritent d'être rappelés et ils peuvent servir de jalons pour le Comité directeur, alors que nous entrons dans la décennie de la fourniture et de la mise en œuvre :

- Ne laisser personne de côté
- Mobiliser des financements adéquats et bien gérés
- Améliorer la mise en œuvre au plan national
- Renforcer les institutions pour des solutions plus intégrées
- Renforcer l'action locale pour accélérer la mise en œuvre
- Réduire les catastrophes et accroître la résilience
- Résoudre les défis par la coopération internationale
- Investir dans les données et les statistiques pour les ODD

Le bilan des quatre années est donc une injonction à faire mieux, différemment et ensemble.

Pour renforcer l'alignement et l'action conjointe, l'UNESCO a lancé une plate-forme regroupant les **partenaires multilatéraux de l'éducation** qui s'est réunie pour la première fois en juillet 2019. Dans leur première déclaration finale, les partenaires ont affirmé leur ambition d'aligner leurs travaux sur sept priorités afin d'améliorer l'efficacité et la responsabilisation, le plaidoyer conjoint, le renforcement des capacités et l'harmonisation des données. Lors de leur deuxième réunion organisée en septembre 2019 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, les partenaires ont convenu de la création, sous la conduite de l'ISU, d'une Coalition mondiale pour les données sur l'éducation. L'objectif est d'aligner les ressources financières et techniques disponibles et d'adopter une approche coordonnée pour améliorer les mesures de l'éducation en termes d'accès et d'achèvement, ainsi que la couverture des données sur les résultats d'apprentissage, plus particulièrement pour l'Afrique subsaharienne. L'UNESCO a également proposé d'accélérer le suivi des priorités 5 (accroître les investissements dans les biens publics mondiaux, partager et mettre à l'échelle les solutions innovantes et l'apprentissage au niveau des pays) et 6 (plaidoyer conjoint). Formant l'un des groupes du Comité directeur, la plate-forme des partenaires multilatéraux de l'éducation sera étroitement liée au Comité directeur ODD-Éducation 2030 et invitera ses membres à appuyer les initiatives.

Le **Forum mondial sur l'éducation**, une initiative de M. Gordon Brown, Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale, a été créé en vue de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'éducation en réunissant les donateurs bilatéraux et les institutions internationales¹. Les participants à la première réunion du Forum, tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, ont soutenu cette initiative, soulignant l'importance de prioriser et mettant en garde contre la mise en place d'une architecture concurrente.

Le Forum possède le potentiel d'exercer une pression stratégique et de servir de catalyseur pour mobiliser les financements supplémentaires majeurs nécessaires pour répondre à l'ampleur et à la portée de l'Agenda de l'ODD4. Bien que les participants à la réunion n'aient pas convenu d'un suivi précis, le succès de cette initiative dépendra d'une coopération pour que les mécanismes complètent et respectent le principe de l'appropriation par les pays. Le Secrétariat du Comité directeur a besoin de l'appui des pays partenaires de développement siégeant au Comité directeur pour coopérer avec le Forum mondial sur l'éducation, l'aider à définir son ordre du jour et à suivre ses travaux pour garantir des liens étroits avec l'architecture actuelle de la coordination ODD4-Éducation 2030. La deuxième réunion devrait avoir lieu lors des réunions de printemps de la Banque mondiale.

À noter également, à propos de l'Assemblée générale des Nations Unies : les donateurs et les philanthropes se sont engagés à verser 216 millions de dollars américains au Fonds de **L'éducation ne peut pas attendre** créé en 2016 au bénéfice des 75 millions d'enfants non scolarisés dans les situations de conflit et de crise, qui travaille avec les acteurs de l'humanitaire et du développement. Par ailleurs, les deux premières contributions qui s'élèvent à plus de 600 millions de dollars américains ont été promises à la **Facilité internationale de financement pour l'éducation** (IFFEd), créée par la Commission Éducation pour accroître les financements dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ces fonds serviront de garanties et de subventions pour permettre à la Facilité de libérer plus de 2 milliards de dollars. Au fur et à mesure de la mise en place de nouveaux mécanismes de financement, il est crucial d'assurer une synergie avec le PME et l'architecture de coordination générale dirigée par l'UNESCO, y compris à des fins de clarté à l'égard des pays bénéficiaires.

Enfin, il convient également de noter que les pays hôtes du G7 et du G20, respectivement la France et le Japon, ont également mis l'éducation en valeur.

Dans la **Déclaration du Sommet du G20 d'Osaka**, les dirigeants s'engagent à poursuivre leur appui à l'éducation et à la formation des filles et des femmes, à améliorer l'accès à l'enseignement des STEM et aux technologies numériques, en particulier pour les populations qui vivent dans la pauvreté et dans les zones rurales. Les dirigeants du G20 réaffirment leur engagement en faveur de l'investissement dans les capacités humaines, de la promotion d'une éducation de qualité inclusive et équitable et de l'amélioration de l'employabilité par l'apprentissage tout au long de la vie. Le G20 a ensuite organisé une réunion à Tokyo, consacrée à l'éducation au service du développement durable, où l'UNESCO a présenté une nouvelle stratégie pour la prochaine décennie.

¹ Le GEF est coprésidé par Mme Graça Machel (ancienne ministre de l'Éducation du Mozambique), M. Tharman Shanmugaratnam (ancien Vice-Premier Ministre de Singapour), la Directrice générale de l'UNESCO et l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale.

Avant son Sommet de Biarritz (août 2019), le **G7** a mis l'accent sur l'éducation, l'UNESCO organisant des réunions des ministres de l'Éducation et du Développement et du G5 Sahel ² ainsi que du Sénégal, portant sur « la lutte contre les inégalités dans les pays en développement, par une éducation sensible au genre et un enseignement et une formation techniques et professionnels de qualité ». Les ministres de l'Éducation du G7 ont adopté une Déclaration visant à promouvoir l'éducation dès le plus jeune âge et un développement professionnel de qualité pour tous les enseignants, et ils ont convenu de prendre des mesures conjointes pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire. Le président français Emmanuel Macron a exposé les engagements de la France lors d'une conférence G7-UNESCO sur l'innovation pour l'autonomisation des filles et des femmes par l'éducation. Les partenaires du G7 ont lancé l'Initiative *Priorité à l'égalité*, une association de partenaires qui appuie la planification du secteur de l'éducation et l'égalité des genres dans 8 pays d'Afrique subsaharienne.

Sans pour autant répertorier les initiatives de tous les partenaires institutionnels, la synthèse ci-dessus fournit des indications sur l'engagement pris au plus haut niveau politique en faveur de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie.

Le Comité directeur a la responsabilité de capitaliser sur cet élan et d'aider les États membres à accélérer les progrès vers les objectifs et les cibles de l'éducation.

Le Comité directeur a également un rôle essentiel à jouer dans le renforcement de cet appui politique à l'éducation, en produisant des messages conjoints et en exerçant une pression stratégique ; en influençant les dialogues politiques régionaux et nationaux ; en appuyant les exercices d'examen et de suivi par la constitution d'une base de données des bonnes pratiques et en encourageant toutes les parties prenantes à la cohérence et à la complémentarité.

L'action doit se focaliser sur l'éducation, car c'est l'investissement le plus catalyseur que peuvent réaliser les pays pour encourager une croissance inclusive, l'innovation, la durabilité et la paix - et prévenir le coût énorme qui serait supporté par les individus et les sociétés si la crise de l'apprentissage n'était pas traitée.

² Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad

Réf. 3 : Comment les régions adaptent et mettent en œuvre l'Agenda de l'ODD4

Contexte

Le Cadre d'action Éducation 2030 souligne l'importance cruciale de la coopération et de la coordination régionales et sous-régionales pour le succès de l'adaptation et de la mise en œuvre de l'ODD4. Pour traduire les engagements mondiaux en politiques et en pratiques, les mécanismes de coordination régionaux ont joué un rôle catalyseur important en réunissant les gouvernements et les autres parties prenantes, en mobilisant le soutien et les partenariats et en facilitant l'apprentissage entre pairs. Dans plusieurs régions, des engagements et des priorités ont été définis au travers de feuilles de route régionales pour la mise en œuvre.

L'UNESCO, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, et en coopération avec les organisations co-organisatrices de l'ODD4-Éducation 2030 et avec d'autres organisations (sous-)régionales, encourage la coopération, le partage de connaissances et de bonnes pratiques à l'échelle régionale. Par ailleurs, les membres du Comité directeur, en particulier les représentants des États membres et les organisations régionales de chacun des six groupes régionaux, ont reçu le mandat de contribuer à l'articulation entre les niveaux mondial et national et d'aider les pays à atteindre les cibles de l'ODD4-Éducation 2030. Le présent document fait la synthèse des évolutions des mécanismes de coordination régionaux existants, mettant en évidence les réalisations et les défis, afin de faciliter l'apprentissage entre pairs entre les régions.

Faits marquants de la coordination régionale

Afrique

En avril 2018, l'UNESCO a organisé la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE) en collaboration avec le Gouvernement du Kenya et l'Union africaine. L'un des objectifs était de renforcer les synergies entre les mécanismes de coordination et de suivi existants pour l'ODD4-Éducation 2030 et pour la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-25 de l'UA (CESA 16-25), aux niveaux national, régional et continental. La **Déclaration de Nairobi et l'Appel à l'action sur l'éducation : Créer le lien entre les cadres d'éducation continental et mondial pour l'Afrique que nous voulons** appelle à la mise en place d'un mécanisme commun CESA/ODD4-Éducation 2030 pour « assurer des programmes coordonnés de consultation, d'action conjointe, de renforcement des capacités, d'examen, suivi et préparation de rapports sur les engagements continentaux et mondiaux en matière d'éducation en étendant la structure de coordination de la CESA 16-25 aux mécanismes de coordination régionale existants de l'ODD4 ».

Bien qu'il existe déjà des mécanismes de coordination de l'ODD 4 au niveau national et dans une sous-région (Afrique de l'Ouest et centrale), il n'y a toujours pas de mécanisme régional, le rôle de l'Union africaine étant central à cet égard.

Depuis sa création en juin 2016, le **Groupe régional de coordination sur l'ODD4-ED2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC)** mobilise et harmonise l'appui des partenaires aux États membres pour l'adaptation, la mise en œuvre et le suivi de l'ODD4-Éducation 2030 et de la CESA 16-25 au niveau national. Le GRC4-AOC réunit toutes les agences et organisations des Nations Unies et non-ONU travaillant sur le développement de l'éducation, couvrant 24 États membres. Il se compose d'un Groupe plénier (regroupant les points focaux régionaux des organisations membres, responsables de l'éducation), d'une Équipe de direction (UNESCO, UNICEF, CAMES, CONFEMEN, FAWE/ANCEFA) et de 7 groupes de travail. L'UNESCO Dakar assure le Secrétariat et l'Union africaine, ainsi que son suppléant, l'ADEA, occupe un siège permanent au sein de l'Équipe de direction, pour représenter les objectifs de la CESA. Les groupes de travail participent à des grappes CESA partageant un même objectif thématique.

Le GRC4-AOC élabore actuellement un plan de travail pour 2020-2021 et une stratégie d'accélération de l'ODD4-CESA pour l'Afrique de l'Ouest et centrale. Il s'appuie sur les mécanismes de coordination de l'éducation existants au niveau national et collabore avec les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) des 24 pays qu'il couvre. Son portail web permet d'accéder aux profils pays ISU en rapport avec l'éducation pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

En Afrique de l'Est et australe, il n'existe pas à ce jour de mécanisme de coordination sous-régionale pour l'ODD4, bien que l'UNESCO (par le biais de son bureau de Nairobi) et l'Union africaine aient mené conjointement des activités de renforcement des capacités pour la mise en œuvre, le suivi et la préparation de rapports sur les Agendas ODD4-CESA, tout en s'efforçant de trouver la meilleure façon de s'engager dans une coordination conjointe.

En Afrique de l'Est, l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs constitue l'un des objectifs du Groupe de coordination des partenaires au développement dans le domaine de l'éducation. L'UNESCO, l'UNICEF et le HCR collaborent avec les ministères nationaux de l'éducation sur l'élaboration et l'adoption de politiques d'intégration des réfugiés dans les systèmes éducatifs des pays. L'UNESCO appuie également le développement d'un cadre régional de qualification dans la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

En Afrique australe, une Réunion conjointe des ministres de l'Éducation et de la Formation et de ceux des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) s'est tenue à Windhoek, en Namibie, en juin 2019. Les ministres ont exhorté les États membres à « accélérer l'adaptation au niveau national de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique et du Cadre d'action Éducation 2030 ». Ils ont également pris note des conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 et prié instamment les États membres à « prendre le rapport en compte, aligner les recommandations avec les politiques nationales et déclarer les progrès accomplis en matière de mise en œuvre ».

États arabes

Créé en 2016, le **Groupe de soutien arabe régional pour Éducation 2030** (ou « Groupe des partenaires ») regroupe 20 organisations parmi les représentants de la région arabe au sein du Comité directeur mondial, des organisations régionales arabes, ONU/ organisations multilatérales, de la société civile et des organisations professionnelles. La Présidence pour la période 2018-2019 est assurée par le Centre régional de planification de l'éducation, un centre de Catégorie II de l'UNESCO, tandis que la Vice-présidence est assurée par le représentant régional arabe de la CCONG. Le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth est en charge du Secrétariat. Il s'agit d'un groupe technique solide qui entreprend des efforts coordonnés pour appuyer les États membres dans la mise en œuvre des Feuilles de route régionales.

Depuis 2015, trois Feuilles de route successives, à savoir la **Feuille de route du Caire 2016**, la **Feuille de route de Dubaï 2017-2018** et la **Feuille de route de la Mer Morte 2018-2019**, ont guidé l'intégration des engagements mondiaux dans les systèmes éducatifs nationaux et la définition des priorités politiques. La Feuille de route de la Mer Morte a été approuvée par 19 États membres arabes et par le Groupe des partenaires lors de la Troisième réunion régionale sur Éducation 2030 (AR-MED III) organisée en Jordanie en novembre 2018. La déclaration finale a énoncé trois priorités politiques pour 2019-2020 : migration, déplacement et éducation ; qualité et pertinence de l'éducation ; financement.

La première Réunion consultative des Représentants régionaux arabes au Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030 s'est tenue à Riyad, en Arabie saoudite, les 2 et 3 octobre 2019, dans le but de renforcer les liens entre les représentants de la région siégeant au Comité directeur. La réunion a convenu de points d'action destinés à renforcer la participation de la région arabe à la 7^e réunion du Comité directeur et à élargir et améliorer la coordination et la communication du Groupe des partenaires afin d'accélérer les progrès de la réalisation des cibles de l'Agenda Éducation 2030.

Tous les pays de la région arabe ont adopté leurs propres initiatives pour contextualiser, incorporer et intégrer l'ODD4 dans les processus nationaux. En avril 2019, les États membres et le Groupe des partenaires ont lancé une initiative phare régionale, **Monitoring and reporting on Education 2030 progress: A Journey since 2015**, dans le but de « raconter » tout ce qui a été accompli dans les pays depuis 2015, en termes de transformations et/ou d'innovations dans les domaines de la législation, des politiques, des plans, des stratégies, des partenariats, etc. Le Groupe des partenaires apportera son soutien à cet effort et une synthèse régionale sera préparée pour la Quatrième réunion régionale sur Éducation 2030 (AR-MED IV), prévue pour le second semestre 2020. Dans cette région en proie à des crises multiples et prolongées, l'Agenda ODD4-Éducation 2030 constitue un lien essentiel entre les interventions humanitaires et de développement en vue de reconstruire les systèmes éducatifs nationaux sur le long terme.

Asie-Pacifique

La coordination régionale ODD4-Éducation 2030 en Asie-Pacifique a été appuyée par le **Groupe de travail thématique régional (GTTR)-Éducation 2030+**, coprésidé par l'UNESCO et l'UNICEF. Il est composé de partenaires internationaux et régionaux dans le domaine du développement et de l'éducation, notamment des agences des Nations Unies, des OSC, des réseaux régionaux et des organisations intergouvernementales sous-régionales³. Alors que le GTTR-Éducation 2030+ fait office de mécanisme de coordination régionale, la **Réunion annuelle Asie-Pacifique pour Éducation 2030 (APMED2030)**, qui réunit tous les États membres et les partenaires, est la principale consultation régionale servant de plate-forme d'échange des connaissances, de bonnes pratiques et de soutien aux pays parmi les principales parties prenantes. Au niveau régional, APMED2030 émet des recommandations d'action qui informent les discussions politiques du Réseau des coordonnateurs nationaux de l'ODD4.

À ce jour, 41 des 46 États membres de la région ont désigné un coordinateur national pour l'ODD4-Éducation 2030 et 28 pays ont mis en place un mécanisme national de coordination pour l'ODD 4. La région a adopté la « **Feuille de route régionale en cinq étapes pour l'Agenda ODD4-Éducation 2030 en Asie-Pacifique (2015-2030)** » pour guider la planification, la mise en œuvre et le suivi. Elle est actuellement parvenue à la fin de la Phase II (2017-2019). Pendant cette phase, les cibles de l'ODD 4 ont été précisées, la mise en œuvre est en cours et l'examen quinquennal sur l'avancement sera lancé à la fin de 2019. Ses conclusions seront présentées à la Conférence ministérielle sur l'ODD 4 prévue en 2020. Au cours de la Phase III (2020-2023), la région prévoit d'entreprendre l'**Examen à mi-parcours de l'ODD4-Éducation 2030**.

La coordination régionale pour l'ODD4-Éducation 2030 a reçu le soutien financier du Gouvernement du Japon et les représentants de la région siégeant au Comité directeur mondial sont de plus en plus impliqués dans les activités régionales sur l'ODD 4. La coordination régionale pour l'ODD4-Éducation 2030 s'appuie sur les solides mécanismes mis en place pour l'EPT, dans le domaine des partenariats, de la coordination et du soutien au renforcement des capacités.

Europe et Amérique du Nord

L'UNESCO, avec le Conseil de l'Europe et la Commission européenne en tant que partenaires régionaux, a coorganisé le 24 octobre 2018 la consultation régionale pour la Réunion mondiale sur l'éducation au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg. La conférence régionale était consacrée à quatre thèmes : (i) le droit à l'éducation des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées et des demandeurs d'asile ; (ii) l'éducation à la citoyenneté démocratique et au développement durable ; (iii) l'amélioration du financement national et international de l'éducation ; et (iv) le suivi de l'équité et de la qualité de l'éducation, comme en témoigne la Déclaration finale adoptée par la conférence.

Les deux premiers thèmes sont développés dans le cadre du programme du Conseil de l'Europe. Le **droit à l'éducation des migrants et des réfugiés** est renforcé par le **Passeport européen des qualifications des réfugiés** qui offre une méthodologie d'évaluation des qualifications des réfugiés, même pour ceux qui ne sont pas en mesure de justifier leurs qualifications sur la base de documents, et qui décrit ces qualifications de telle manière que l'évaluation puisse être acceptée si les réfugiés déménagent dans d'autres pays. Actuellement, le système englobe les autorités de reconnaissance de neuf pays⁴ ainsi que le HCR et la Conférence des recteurs d'université d'Italie. En date du 30 septembre 2019, 406 réfugiés avaient vu leurs qualifications évaluées et 337 avaient obtenu le Passeport européen des qualifications des réfugiés ; certains titulaires du Passeport ont obtenu un emploi ou une place pour étudier dans des universités italiennes.

L'inclusion des réfugiés et des migrants est également favorisée par une **Boîte à outils linguistique** conçue pour aider les bénévoles à enseigner aux réfugiés et aux migrants la langue de leur nouvelle communauté d'accueil. Développée dans le cadre du projet d'intégration linguistique des migrants adultes, cette boîte à outils est actuellement disponible en sept langues. Le Conseil de l'Europe évalue aussi la faisabilité de la

³ Forum des îles du Pacifique /FIP ; Association sud-asiatique pour la coopération régionale /SAARC ; Association des nations d'Asie du Sud-Est /ANASE-ASEAN, et son homologue pour l'éducation, l'Organisation des ministres de l'éducation d'Asie du Sud-Est /SEAMEO.

⁴ Allemagne, Arménie, Canada, France, Grèce, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni.

mise en place d'une *Académie de leadership démocratique pour les personnes réfugiées*, dans le but de contribuer à la réussite de l'intégration des nouveaux arrivants dans les sociétés européennes et d'offrir un programme de formation et de renforcement des capacités aux jeunes, femmes et hommes, issus de l'immigration et à d'autres personnes travaillant dans des domaines liés à l'intégration et à la migration.

L'éducation à la citoyenneté démocratique et au développement durable est favorisée par le **Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CDC) du Conseil de l'Europe**. Lancé en 2018, le cadre CDC définit 20 compétences axées sur les valeurs, les attitudes, les compétences, les connaissances et la compréhension critique qui seront nécessaires aux élèves pour devenir et rester des citoyens actifs dans des sociétés démocratiques. Le Réseau européen des conseillers en politiques d'éducation créé en 2018 joue un rôle essentiel dans la promotion de la mise en œuvre du cadre CDC dans les 50 États parties à la Convention culturelle européenne. En outre, la **Mission démocratique de l'enseignement supérieur** que le Conseil de l'Europe conduit en coopération avec le Consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civique et la démocratie basé aux États-Unis, ainsi qu'avec l'Organisation des États américains et avec l'Association internationale des universités, organise des Forums mondiaux pour explorer les différents rôles de l'enseignement supérieur dans la promotion de sociétés démocratiques et durables. La déclaration du Forum 2019 souligne le fait que la communauté des professeurs, du personnel et des étudiants ainsi que les responsables de l'enseignement supérieur doivent combiner autonomie et responsabilité, liberté de recherche et d'enseignement et responsabilité sociétale.

Amérique latine et Caraïbes

Après l'adoption de l'Agenda 2030, l'UNESCO a réuni à deux reprises les ministres de l'éducation de la région Amérique latine et Caraïbes afin de discuter de l'approche régionale à la mise en œuvre, d'abord à Buenos Aires, en Argentine (janvier 2017) puis à Cochabamba, en Bolivie (janvier 2017). Les **accords de Cochabamba** énoncent comment les pays et les partenaires pourraient coopérer à la mise en œuvre de l'ODD-Éducation 2030, en se concentrant sur quatre domaines prioritaires : repenser la qualité de l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie, l'équité et l'inclusion, et les enseignants et les professionnels de l'éducation. Les ministres ont également discuté d'une **Feuille de route régionale pour la mise en œuvre de l'ODD4-Éducation 2030, qui inclut de développement** d'actions de coopération spécifiques dans les domaines prioritaires ci-dessus.

Pour mettre en œuvre la Feuille de route, les ministres ont adopté un mécanisme de coordination régionale composé d'un **Comité directeur régional (CDR)**, d'un Secrétariat exécutif (UNESCO Santiago) et de quatre groupes de travail (politiques et stratégies, examen et suivi, finances et gouvernance, plaidoyer et communication). Le CDR se compose de quatre États membres représentant la région au Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030, de sept États membres supplémentaires représentant différentes sous-régions, de trois co-organisateurs (UNESCO et UNICEF occupant des sièges permanents, le troisième siège pourvu en rotation, étant occupé actuellement par le FNUAP), de quatre organisations intergouvernementales (CARICOM, CECC-SICA, OEA et OEI) et de deux organisations de la société civile.

Le CDR anime la coopération régionale et aide les États membres à mettre en œuvre les politiques et les programmes en rapport avec l'ODD4-Éducation 2030, en organisant des réunions régulières dans la région. Il est actuellement coprésidé par l'UNESCO Santiago et par la Colombie en qualité de membre du Bureau du Comité directeur mondial. Les groupes de travail du CDR élaborent des recommandations d'engagements politiques en vue de leur discussion et de leur approbation par la Réunion ministérielle prévue pour 2021. L'objectif est d'orienter, d'influencer et de renforcer l'élaboration des politiques nationales dans les États membres. Le mécanisme de coordination a été construit collectivement, engageant les États membres et favorisant un engagement et une appropriation forts des processus par les pays.

Réalisations et défis en matière de coordination régionale

Les mécanismes de coordination régionaux existants pour l'ODD4-Éducation 2030 varient en termes de structure et de niveaux d'engagement. Certains sont devenus une plate-forme multipartite dynamique impliquant des ministères de l'Éducation, des OSC, des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que des organisations intergouvernementales et des partenaires au développement. La plupart des régions ont mis sur pied un groupe de coordination régional chargé de réunir et d'harmoniser le soutien aux États membres pour la réalisation de l'Agenda ODD4-Éducation 2030. Certaines régions incluent un nombre restreint d'États membres (par exemple,

les États arabes, l'Amérique latine et les Caraïbes) dans la structure de coordination, tandis que d'autres (par exemple l'Asie-Pacifique) rassemblent chaque année tous les États membres et les partenaires. Ces mécanismes de coordination sont liés au dialogue politique de haut niveau au cours duquel les ministres de l'Éducation examinent les progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'ODD 4, définissent les priorités, partagent les bonnes pratiques et prennent des engagements en matière d'action. À ce jour, il n'existe pas de mécanisme de coordination régional spécifique en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord.

L'alignement est essentiel à tous les niveaux : mondial, régional et national. Certains des mécanismes de coordination efficaces s'appuient sur l'expérience régionale en matière d'EPT (par exemple, l'Asie-Pacifique, et les États arabes). Ils assurent la participation des représentants de chaque région au Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030. L'alignement des agendas des organisations régionales avec celui de l'ODD-Éducation 2030 est cité comme constituant un autre facteur important susceptible de faciliter ou d'entraver les efforts de coordination en raison de priorités concurrentes.

L'alignement avec les mécanismes de financement de l'ODD 4, tels que le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et l'Éducation ne peut pas attendre (ECW), est tout aussi essentiel aux niveaux régional et national. L'initiative Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX, du sigle en anglais) du PME prévoit la création de centres régionaux pour promouvoir le partage de l'information, l'innovation et les bonnes pratiques, ce qui représente l'occasion de renforcer les mécanismes de coordination de l'ODD-Éducation 2030.

Les mécanismes de coordination régionaux ont aidé les États membres à aligner les priorités nationales sur la vision, les objectifs généraux et les cibles de l'ODD4-Éducation 2030 et à renforcer leurs capacités de mise en œuvre et de suivi de l'ODD4. Dans les pays touchés par les crises, la plate-forme de coordination régionale a servi de lien essentiel entre les efforts humanitaires et de développement, en reliant la reconstruction des systèmes éducatifs nationaux aux objectifs de développement à long terme. Près de cinq ans après l'adoption de l'Agenda 2030, le rôle de la coordination régionale est passé de l'explication et de la contextualisation de l'Agenda ODD-Éducation 2030 à la mise en œuvre et au suivi des progrès.

Les défis rencontrés par la coordination régionale incluent les contraintes en termes de ressources humaines et financières de l'UNESCO pour gérer ce processus et le manque général de soutien financier. Parmi les autres défis, citons l'engagement faible ou inégal des agences des Nations Unies co-organisatrices d'Éducation 2030 (autres que l'UNESCO et l'UNICEF) ; la concurrence d'agendas et de processus (sous-)régionaux, en particulier en Afrique, où il reste encore à établir un mécanisme de coordination ODD4-CESA harmonisé à l'échelle régionale, ainsi que cela a déjà été mentionné plus haut.

Réf. 4 : Rapport des groupes de travail

Le Comité directeur ODD-Éducation 2030, lors de sa 6^e réunion en mars 2019, a mis sur pied quatre Groupes de travail thématiques :

- Équité et inclusion
- Enseignants, enseignement et apprentissage de qualité
- Compétences utiles pour la vie et le travail dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie
- Enseignement supérieur pour le développement durable

Les Groupes de travail ont pour mission de produire à l'intention des gouvernements des orientations stratégiques sur la façon de s'acquitter de leur engagement en faveur des cibles ODD liées à l'éducation. Chacun des groupes est donc chargé de regrouper ces conseils politiques dans des documents d'orientation fondés sur des données factuelles et axés sur les solutions, accompagnés de recommandations spécifiques pour les politiques éducatives qu'il présentera au Comité directeur. Chaque groupe de travail est coprésidé par un État membre (deux dans le cas du GT Équité et inclusion) et une organisation régionale et mondiale, choisis sur la base du volontariat parmi les membres du Comité directeur et appuyés par un spécialiste thématique de l'UNESCO et un membre du Secrétariat du Comité directeur. Tous les membres du Comité directeur seront appelés à partager les pratiques régionales et les bonnes pratiques des pays sur les thèmes retenus par chaque Groupe de travail.

Chaque groupe de travail s'est réuni deux fois virtuellement et a discuté des sous-thèmes qui deviendront deux documents d'orientation finalisés en vue de leur présentation respectivement à la première et à la deuxième réunion du Comité directeur en 2020. Le Secrétariat a fourni aux groupes de travail des lignes directrices génériques pour l'élaboration des documents d'orientation, sur la base de la note conceptuelle, afin d'assurer leur cohérence. Les groupes de travail travaillent actuellement sur le premier ensemble de documents d'orientation dont la description suit.

Équité et inclusion

Co-présidents : Colombie, République slovaque, ABEGS et UNICEF

Titre (provisoire) du document d'orientation : **Chaque apprenant compte, et compte à égalité : passer de la discrimination à l'inclusion**

Les examens de l'ODD 4 effectués par le HLPF de 2019, par le Sommet des Nations Unies sur le développement durable ainsi que par le Forum international sur l'inclusion et l'équité dans l'éducation ont débouché sur un message sans équivoque : « les lacunes en matière d'égalité et d'inclusion font partie des plus grands obstacles à la réalisation de l'objectif 4 [...] »⁵, en particulier pour les groupes les plus vulnérables.

Malgré les défis considérables, diverses expériences réalisées à travers le monde ont démontré la possibilité de passer de la discrimination à l'inclusion. Ce document appellera donc la communauté internationale à mobiliser l'expertise de toutes les parties prenantes et de tous les secteurs pour tirer parti des réalisations, des pratiques prometteuses de haut niveau et encourager l'apprentissage par les pairs.

Faisant office de point de repère pour les stratégies qui peuvent être évaluées, le document définira brièvement le concept de l'inclusion et rappellera les engagements internationaux qui ont été pris pour éliminer la discrimination sous toutes ses formes dans l'éducation. Il fera ensuite la lumière sur les différentes dimensions de la discrimination, en partant d'une analyse qualitative et quantitative. Il recherchera les individus qui sont particulièrement en situation de risque et analysera les facteurs ou les caractéristiques associés. Ces éléments factuels offriront un socle pour la conception et la prise de décisions politiques.

⁵ Compte rendu de la Présidente de l'ECOSOC aux travaux du HLPF de 2019 <https://undocs.org/en/E/HLPF/2019/8>

La partie principale du document portera sur des solutions concrètes pour éliminer les pratiques discriminatoires. Elle plaidera en faveur d'une approche intégrée, mettant l'accent à la fois sur les défis en matière d'assurance de l'égalité d'accès à une éducation de qualité, et sur la concrétisation effective. Étant donné que les racines de la discrimination couvrent un spectre allant des préjugés et des normes culturelles aux inégalités socio-économiques et aux environnements d'apprentissage dangereux, le document plaidera en faveur d'interventions portant sur des fronts multiples.

Pour susciter une réflexion plus large sur des politiques innovantes et transformatrices, le document présentera des études de cas de pays et des exemples de pratiques prometteuses en termes de politiques, de dispositions juridiques, d'interventions et de résultats. Il s'achèvera sur des recommandations politiques mettant en avant le fait que pour passer de la discrimination à l'inclusion, les sociétés, les communautés, les familles, les enseignants et les écoles doivent créer un environnement favorable où personne ne sera laissé de côté et où tous les apprenants, quelle que soit leur différence, auront les moyens de s'épanouir et de réussir.

Enseignants, enseignement et apprentissage de qualité

Co-présidents : Burkina Faso, SEAMEO et Internationale de l'Éducation

Titre (provisoire) du document d'orientation : Assurer un développement professionnel continu pour tous les enseignants : une clé d'une éducation de qualité

La cible ODD 4.c appelle à « accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés ». La réalisation de l'ODD4 dépend de la disponibilité d'enseignants qualifiés, mais nous ne sommes pas en voie de respecter cet engagement. Selon les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), il existe de grandes variations régionales dans la proportion d'enseignants formés. La situation est particulièrement préoccupante en Afrique subsaharienne, où seulement 64 % des enseignants du primaire et 50 % des enseignants du secondaire⁶ ont reçu une formation pédagogique minimale, une proportion qui ne cesse de baisser depuis 2000. Pour assurer un enseignement de qualité dans chaque classe, une formation initiale et un développement professionnel continu (DPC) sont essentiels. Le DPC accompagnant toute la carrière d'un enseignant, qu'il ait reçu une formation initiale ou qu'il soit insuffisamment ou non qualifié, est donc d'une importance primordiale et, par conséquent, sera le thème du présent document.

Le document fournira d'abord des précisions sur la définition du DPC et sur les questions d'actualité s'y rapportant, notamment l'absence de données et de mesures comparables au plan international. L'accent sera mis sur les enseignants insuffisamment ou non qualifiés à travers le monde, et sur les mesures concrètes prises par les gouvernements et d'autres partenaires pour améliorer leurs compétences. Le document fera la lumière sur l'accréditation, la certification et la reconnaissance des programmes de mise à niveau, et il évoquera les débats actuels sur la façon de « créditer » officiellement les enseignants non formés afin de les inciter à continuer à participer au DPC et à bénéficier de promotions de carrière.

Le document fera valoir en outre que les enseignants doivent apprendre tout au long de la vie, avec la possibilité d'actualiser et d'améliorer continuellement leurs connaissances et leurs compétences, et de s'inspirer des dernières évolutions de la recherche. Il illustrera divers modèles/approches au DPC/apprentissage tout au long de la vie (ex. études, formations courtes, ateliers, coaching, mentorat, formation informatique innovante, réseaux/ communautés d'enseignants professionnels) et leurs impacts sur la qualité de l'éducation et sur les résultats de l'apprentissage.

Les modalités de financement du DPC seront discutées. Sur la base des bonnes pratiques identifiées, le document plaidera en faveur d'une coordination plus étroite entre les programmes de formation initiale des enseignants, les ministères de l'Éducation, les départements et organismes responsables du financement de la formation permanente et continue des enseignants.

⁶ Institut de statistique de l'UNESCO et Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation. (2019). *Respecter les engagements: les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ?*. Paris : UNESCO.

En conclusion, le document rappellera les approches stratégiques du Cadre d'action concernant la cible ODD 4.c et le DPC, qui appellent à « examiner, analyser et améliorer la qualité de la formation des enseignants (initiale et continue) et à offrir à chacun d'eux une formation initiale de qualité, ainsi que des activités de perfectionnement et un appui sur une base continue » et mettent en évidence des messages/recommandations clés visant à promouvoir l'accès à un DPC de qualité pour tous les enseignants.

Compétences utiles pour la vie et le travail, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie

Co-présidents : Émirats arabes unis, Union africaine et OCDE

Titre (provisoire) du document d'orientation : Rendre l'éducation et la formation flexibles et réceptives aux nouvelles demandes de compétences dans la société et l'économie

Tous les pays, y compris les économies développées, sont confrontés à des défis pour doter les apprenants des compétences émergentes requises par la société et l'économie. Même aux niveaux les plus fondamentaux, le monde n'est pas en voie de respecter les engagements des ODD en matière de compétences : l'Institut de statistique de l'UNESCO⁷ estime qu'environ 20 % des jeunes et 30 % des adultes des pays à revenu faible ne sauront pas lire en 2030. Aujourd'hui, un cinquième des jeunes dans le monde ne sont ni employés, ni scolarisés, ni en formation⁸ et sont par conséquent privés des possibilités d'acquérir de nouvelles compétences dans des domaines comme l'économie verte et le numérique.

Les défis incluent un manque d'engagement public, une faible coordination interministérielle et/ou un faible engagement du secteur privé dans le développement des compétences ; un financement inadéquat pour le développement des compétences ; et un manque de données et d'éléments factuels concernant l'évolution de la demande et de l'offre de compétences. Le présent document portera sur la façon dont l'éducation et la formation peuvent devenir plus flexibles et adaptées à l'évolution de la demande de nouvelles compétences. Il analysera les moteurs de l'évolution des compétences et leur impact sur les économies et les sociétés. De plus, le présent document présentera les éléments facilitant la transition école-travail et travail-travail, y compris la mise à niveau et la reconversion des personnes et leur pertinence face à l'évolution de la demande de compétences sur le marché du travail.

Le document mettra en lumière plusieurs exemples de pays qui ont entamé et mis en œuvre des politiques de développement des compétences fondées sur des données factuelles en réponse aux nouvelles demandes de compétences, notamment par le biais de la coordination interministérielle et du partenariat public-privé. Il fera valoir que les États membres (en coordination avec toutes les parties prenantes concernées en matière de développement des compétences, notamment les autorités locales, les établissements d'enseignement et de formation, les industries, les associations d'employeurs, les syndicats, les entreprises, les communautés, les universitaires, etc.) devraient encourager les individus à continuer à développer et mettre à jour/améliorer leurs compétences pour rester à niveau et anticiper les besoins de la société et de l'économie. Cela implique que les individus puissent apprendre tout au long de la vie et développer et améliorer les compétences utiles, y compris les compétences de base, transférables et spécifiques de leur profession.

En conclusion, pour façonner des sociétés plus durables et inclusives et faire face aux transformations technologiques rapides, ce document fera valoir que tous les États membres devraient assurer le développement et l'utilisation des compétences en exploitant les infrastructures existantes d'apprentissage tout au long de la vie, face aux défis importants qui nous guettent.

Enseignement supérieur pour le développement durable

Co-présidents : Norvège, OEI et OIT

⁷ Institut UNESCO pour statistiques et l'Équipe du Rapport mondial sur le suivi de l'éducation. (2019). *Respecter les engagements: les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ?*. Paris : UNESCO.

⁸ OIT. (2017). *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017*. [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports\(en\)/---dcomm/dcomm/---Publ/documents/publication/wcms-598669.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/en/---dcomm/dcomm/---Publ/documents/publication/wcms-598669.pdf)

Titre (provisoire) du document d'orientation : Renforcer l'inclusion dans l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur et la recherche dispensent les compétences évoluées nécessaires pour relever les défis du développement durable. L'Agenda mondial pour le développement durable, dans le cadre de sa cible 4.3, vise à « faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ».

Conformément aux principes du droit à l'éducation, l'enseignement supérieur devrait être accessible à tous en fonction des capacités individuelles et devenir progressivement gratuit ; la Déclaration des droits de l'homme énonce que « l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. »

Le récent examen des ODD par le HLPF de juillet 2019 a rappelé que « l'éducation est un outil central pour la réalisation de l'Agenda 2030 et la préparation de l'avenir néanmoins les groupes les plus vulnérables, y compris les femmes, les enfants, les réfugiés, les personnes déplacées et les personnes handicapées, continuent de courir le risque d'être laissés pour compte ».

À l'échelle mondiale, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 38 %, mais la participation varie considérablement d'une région à l'autre, les taux bruts les plus élevés étant observés en Océanie (79 %) et les plus faibles en Afrique subsaharienne (9 %), selon la contribution du Comité directeur au HLPF 2019.

En effet, l'expansion rapide de l'enseignement supérieur au cours des deux dernières décennies (qu'on a appelée « massification »), ainsi que la diversité croissante des prestataires et des modèles technologiques pour la prestation des services éducatifs ont permis à un plus grand nombre d'apprenants d'accéder à l'enseignement supérieur. Il subsiste cependant d'importants obstacles. Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation, les femmes, les étudiants pauvres, les minorités ethniques, les migrants, les réfugiés et les autres groupes vulnérables restent à la traîne. Cette tendance est illustrée par le fait que 20 % des 25-29 ans les plus riches du monde achèvent un cycle de 4 ans de l'enseignement supérieur, contre moins de 1 % pour les plus pauvres.

Les États et les établissements d'enseignement supérieur ont adopté un certain nombre de mesures correctives, notamment une diversification des conditions d'admission, des mesures de discrimination positive, des mesures relatives aux frais de scolarité et des mesures financières comme l'octroi de subventions et de prêts. Néanmoins, les mesures de cette nature ne suffisent pas à assurer la réussite de l'apprenant. Les taux d'abandon importants chez les élèves pauvres et dans les minorités, en dépit de leurs aptitudes académiques, indiquent que dans de nombreux contextes, la culture de l'enseignement supérieur n'est pas propice à l'inclusion.

Le document d'orientation expose les concepts de l'inclusion dans l'enseignement supérieur et examine les preuves de progrès et d'obstacles persistants, en particulier en ce qui concerne l'égalité et l'équité. Il analyse ensuite plus en détail les obstacles à l'inclusion qui subsistent, en particulier les défis liés au financement, aux programmes d'enseignement, à la géographie, à la composition du personnel enseignant et aux aspects socioculturels plus larges des établissements d'enseignement supérieur.

Le document fait valoir qu'il est nécessaire d'affiner et d'élargir encore les mesures correctives ainsi que les politiques publiques structurelles, y compris l'établissement de liens solides entre le niveau secondaire et le niveau tertiaire, pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté dans l'enseignement supérieur. Il s'achève par un certain nombre de recommandations à l'intention des membres du Comité directeur ODD 4 ainsi que de tous les acteurs de l'enseignement supérieur afin de renforcer l'inclusion dans l'enseignement supérieur.

Réf 5: Mandat du Comité directeur

Questions pour discussion et décision :

- Changement de statut des membres associés en membres à part entière
- Roulement et sélection des membres des fondations, du secteur privé et des jeunes

Changement de statut des membres associés en membres à part entière

Le Cadre d'action Éducation 2030 précise que, pour le Comité directeur ODD-Éducation 2030, « un groupe de membres associés sera constitué, qui fonctionnera par roulement afin d'assurer l'équilibre régional du CD ODD - Éducation 2030. Il sera composé de représentants du secteur privé, des fondations et des organisations de jeunes et d'étudiants. »

L'accroissement en nombre des États membres, passant de 3 à 4 par groupe régional en 2018, a procuré aux États membres une nette majorité au sein du Comité directeur (qui se compose actuellement de 24 membres) à laquelle s'ajoute la présidence de l'E9.

Ceci reflète l'engagement envers l'éducation, principalement en tant que responsabilité publique.

La réalisation de l'ODD4 exige également des partenariats durables avec toutes les parties prenantes concernées, y compris la société civile, le secteur privé/les fondations, le monde universitaire et les jeunes.

Les jeunes, les fondations et le secteur privé sont actuellement représentés avec statut de membres associés. Chaque groupe a pris une part active à la promotion et/ou au soutien des progrès de l'éducation. En sa qualité de membre du CD, l'avocat des jeunes a participé notamment au forum de la jeunesse de l'ECOSOC, mettant en évidence les défis éducatifs et le rôle de l'éducation dans la réalisation de tous les ODD. Le membre associé représentant les fondations, qui appuie l'éducation des enfants et des jeunes les plus marginalisés, a travaillé en réseau avec le groupe des fondations et soutenu une exposition pendant le HLPF 2019. Le membre associé du secteur privé représente la plus grande initiative volontaire d'entreprise au monde dans le domaine du développement durable.

Au regard du rôle joué par ces trois groupes dans l'avancement général des objectifs et des cibles en matière d'éducation par l'établissement de partenariats et la conduite de plaidoyer, le Comité directeur pourrait envisager de leur accorder un statut de membre à part entière.

Roulement et sélection des membres des fondations, du secteur privé et des jeunes

Le mandat actuel prévoit que les fondations, le secteur privé et les jeunes ont un représentant par roulement, mais aucun processus de sélection n'a été défini à cet égard.

Les membres associés actuels siègent au Comité directeur depuis juin 2017.

Pour assurer le roulement, les conditions d'éligibilité suivantes sont proposées pour ces trois groupes:

- Une bonne connaissance des problématiques et des défis de l'ODD4 et de l'Agenda des Nations Unies pour le développement durable
- Expertise, engagement et participation active dans la promotion et l'avancement de l'objectif et des cibles en matière d'éducation des ODD
- Engagement actif dans la représentation de leur groupe respectif aux forums mondiaux et régionaux pertinents
- Accès ou adhésion à des réseaux pour relayer au Comité directeur le point de vue du groupe donné
- Capacité à partager et à diffuser les recommandations du Comité directeur, ce qui crée un effet multiplicateur
- Forte capacité de sensibilisation et de communication

Plus précisément, en ce qui concerne chaque groupe:

- Jeunes : pour assurer son caractère représentatif, il est recommandé que le Grand Groupe des Nations Unies pour l'enfance et la jeunesse (MGCY) présente des candidats pour les jeunes (qui représentent des organisations de jeunes). Le titulaire participera à la création d'un groupe de plaidoyer des jeunes (décision du CD de septembre 2018) constitué de six jeunes exemplaires issus de chacune des six régions, représentant des organisations de jeunes reconnues par le MGCY.
- Secteur privé : il est recommandé que les candidats opèrent à l'échelle internationale dans toutes les régions géographiques, qu'ils soient liés à ou fassent partie d'une coalition internationale ou d'une entité participant à la promotion des Objectifs de développement durable et qu'ils fournissent un appui à l'éducation en particulier
- Fondation : il est recommandé que les candidats opèrent à l'échelle internationale dans toutes les régions géographiques, qu'ils soient liés à ou fassent partie d'une coalition internationale ou d'une entité participant à la promotion des Objectifs de développement durable et qu'ils fournissent un appui à l'éducation en particulier.

Tout au long du processus de sélection des trois groupes, l'attention portera également sur l'assurance d'un équilibre régional général entre les trois, conformément aux dispositions du Cadre d'action Éducation 2030.

Processus de sélection

Un appel à candidatures sera lancé le 15 juillet 2020, la clôture aura lieu le 15 septembre 2020.

Cet appel sera affiché sur le site internet de l'UNESCO ODD-Éducation 2030, diffusé sur les réseaux sociaux et à notre liste complète des partenaires de l'éducation.

Les candidats intéressés seront invités à remplir un formulaire de candidature tenant compte des critères ci-dessus.

Le Secrétariat de l'ODD-Éducation 2030 préparera les critères de sélection qui seront soumis à l'approbation du Bureau, il examinera les candidatures et effectuera une présélection pour le Bureau qui soumettra ses recommandations pour approbation au Comité directeur plénier lors de sa session d'automne 2020.

Le mandat des nouveaux membres se déroulera du 1^{er} janvier 2021 à décembre 2022, pour s'aligner sur celui des autres membres du Comité directeur.

Décisions

1. Compte tenu de leur rôle d'appui dans l'avancement des objectifs et des cibles de l'ODD-Éducation 2030, il est recommandé que les membres associés deviennent membres à part entière du Comité directeur
2. Accord sur les critères, le processus de sélection et la date de début du mandat des nouveaux membres associés

Réf 6: Rapport mondial de suivi sur l'éducation : lancement des profils pays pour améliorer les données factuelles

Un outil pour un suivi plus systématique des principales tendances des politiques et des législations dans le domaine de l'éducation

La Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030 ont conféré au Rapport GEM un double mandat :

- « être le mécanisme qui permettra d'assurer le suivi et l'établissement de rapports sur l'ODD 4 et sur les aspects relatifs à l'éducation des autres ODD » ; et
- « rendre compte de la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales visant à faire en sorte que tous les partenaires concernés respectent leurs obligations »

L'équipe du Rapport GEM s'est fixé l'objectif d'améliorer la base de données factuelles concernant la mise en œuvre des stratégies nationales, en procédant à une collecte systématique de données qualitatives sur les mesures entreprises par les pays dans certains domaines de l'ODD 4.

À compter du Rapport GEM 2020 sur l'inclusion et l'éducation, deux ensembles de données sont collectés pour chaque pays, à l'exception de l'Union européenne et des pays voisins qui font partie du réseau Eurydice :

- concernant l'éducation inclusive, ceci couvrira les définitions ; l'organisation scolaire ; les lois, plans, politiques, programmes ; la gouvernance ; les cadres d'apprentissage ; les enseignants et le personnel de soutien ; le suivi et l'établissement de rapports.
- concernant les politiques de financement ciblant les groupes vulnérables, ceci couvrira l'ensemble des mécanismes de financement de l'éducation ; les politiques et les programmes éducatifs et sociaux fournissant des ressources aux écoles, aux élèves et aux familles.

Les profils portant sur l'éducation inclusive sont en cours d'élaboration. Ils sont basés sur une recherche documentaire, à l'exception d'une vingtaine de profils qui concernent principalement les pays fédéraux, où ce travail s'est appuyé sur des consultants. Un processus de validation des informations recueillies est en cours, tirant parti dans la mesure du possible de la participation de l'équipe à des événements connexes organisés par l'UNESCO ou des organisations régionales. Les pays ont la possibilité d'éditer une version Word de leur profil, hors ligne ou en ligne. L'ensemble complet des profils (entre 1500 et 2500 mots) sera téléchargé lors du lancement en mars 2020, sur le nouveau site internet www.education-profiles.org.

Les profils relatifs aux financements ciblés sont en cours. L'un des objectifs est d'informer l'un des indicateurs thématiques de l'ODD 4 relevant de la cible 4.5 portant sur l'équité.

Les travaux se poursuivront par une cartographie systématique des :

- cadres réglementaires liés aux acteurs non étatiques de l'éducation, qui constituent le thème du rapport GEM 2021
- lois et politiques en matière d'égalité des genres dans l'éducation, le but étant d'informer le cadre de suivi de l'égalité des genres dans l'éducation contenu dans le Rapport GEM, ainsi que le Rapport annuel sur l'égalité des genres

Cet outil répond à l'intérêt exprimé par les pays quant au partage et à l'échange d'informations récentes et comparables sur les systèmes éducatifs nationaux, pour leur permettre d'enrichir leurs points de vue sur les solutions à leurs défis éducatifs. À ce titre, ces profils serviront de base au dialogue politique et à l'apprentissage entre pairs aux niveaux régional et sous-régional.

Au cours des deux dernières décennies, une ressource a joué un rôle similaire : il s'agit des présentations des systèmes éducatifs nationaux du réseau Eurydice de la Commission européenne, qui fournissent des informations sur 38 pays. Ce sont les pays, par le biais de leurs unités nationales, qui sont chargés de rédiger et

d'actualiser leur présentation. Cette ressource a permis aux pays européens d'échanger de précieuses informations sur leurs structures éducatives respectives.

L'équipe du Rapport GEM souhaiterait demander aux membres du Comité directeur de faire connaître leur avis et d'apporter leur appui au développement de cette ressource.

Réf 7: Rapport de l'ISU sur l'état de la mise en œuvre du Cadre d'indicateurs thématiques pour le suivi de l'ODD 4

Introduction

1. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est l'organisme dépositaire de 9 indicateurs mondiaux et il est chargé de la mise en œuvre des 32 indicateurs thématiques contenus dans le Cadre d'action Éducation 2030. Le présent rapport présente la synthèse des principales activités de l'Institut concernant la mise en œuvre du Cadre d'indicateurs thématiques et la diffusion de ces données depuis la dernière réunion du Comité directeur Éducation 2030 qui s'est tenue en mars 2019.

Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 - Éducation 2030 et Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage : principales conclusions des dernières réunions

2. Afin de développer les méthodologies et les normes nécessaires à la production des indicateurs mondiaux et thématiques, l'ISU travaille en étroite collaboration avec un large éventail de partenaires, par le biais d'initiatives comme l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage (GAML) et le Groupe de coopération technique (GCT) sur les indicateurs de l'ODD 4 - Éducation 2030, composés de représentants des États, des organismes multilatéraux et de groupes de la société civile.
3. Le GAML et le GCT ont tenu leur sixième réunion à Erevan, respectivement du 27 au 28 août et du 28 au 30 août 2019. Les principaux points de discussion ont porté sur la définition des indicateurs, l'affinement et l'évolution méthodologique ; les critères et les points de référence des indicateurs sélectionnés, et l'organisation institutionnelle du GCT. Ces discussions ont débouché sur plusieurs conclusions proposées par le biais d'un questionnaire envoyé à tous les membres du GAML et du GCT dans le cadre des consultations en ligne organisées en septembre et début octobre.

GCT et GAML : principales recommandations concernant les évolutions méthodologiques et les indicateurs

4. L'ISU continue d'accomplir des progrès significatifs sur la résolution des problèmes techniques et l'établissement d'un consensus autour de l'indicateur 4.1.1 relatif aux résultats d'apprentissage, qui est au cœur du cadre de mesure de l'ODD 4. Par l'intermédiaire du GAML, l'ISU développe un portefeuille d'outils méthodologiques afin de relier les résultats des évaluations nationales, régionales et internationales et de les rendre comparables.
5. L'un des principaux défis consiste à savoir comment exprimer sur une même échelle des programmes d'évaluation dont les objectifs sont différents. La vision de l'ISU est de recourir à différentes formes de techniques d'établissement de liens, dans le cadre d'une approche de portefeuille qui s'ajuste au fil du temps, en exploitant toutes les données disponibles. Ceci permettra aux pays, par exemple, d'utiliser leurs propres évaluations existantes pour présenter leurs données, sur une base comparable concernant l'indicateur 4.1.1, sans être obligés de participer à une évaluation multi-pays.
6. Il existe deux principaux types de liens : statistiques et non statistiques. Les liens statistiques sont plus précis, mais ils imposent des exigences techniques plus lourdes. Les liens non psychométriques, comme le « lien politique », sont fondés sur des descripteurs politiques moins précis mais néanmoins acceptables, lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser un lien statistique pour des raisons liées à la conception, à la logistique ou au coût.
7. Des liens statistiques sont actuellement en cours de test pour aligner deux évaluations régionales, PASEC et LLECE, avec des tests de l'AIE de la fin du cycle primaire (projet Rosetta Stone). Par ailleurs, l'ISU coopère avec des partenaires pour tester la méthodologie du « lien politique » en Inde et au Bangladesh, ce qui permettra d'exploiter l'évaluation nationale de l'apprentissage réalisée dans ces pays pour obtenir un indicateur 4.1.1 comparable au plan international.
8. En raison de l'ampleur des défis méthodologiques, il a été proposé de supprimer deux indicateurs du cadre d'indicateurs thématiques : 4.5.2 (Pourcentage d'élèves dans l'enseignement primaire dont la première

langue ou la langue maternelle est la langue d’instruction) et **4.b.2** (Nombre de bourses d’études de l’enseignement supérieur accordées par pays bénéficiaire). Les résultats de la consultation ont été en faveur du retrait de l’indicateur 4.b.2 et de la conservation de l’indicateur 4.5.2, demandant à l’ISU d’élaborer une méthodologie fondée sur des mesures indirectes (proxy).

9. En décembre 2018, le GIAE-ODD a rejeté une demande de reclassification de l’indicateur **4.7.1** de la catégorie 3 à la catégorie 2. Avec la contribution des autres organismes, l’UNESCO a révisé le questionnaire proposé et l’a présenté au GCT. Les résultats de la consultation en ligne ont été en faveur du questionnaire de l’UNESCO utilisé pour le suivi de la mise en œuvre de la Recommandation de 1974, instrument privilégié pour la collecte de données sur l’indicateur 4.7.1, bien que d’autres sources aient également été proposées. Après la finalisation de la phase pilote du questionnaire, la proposition sera soumise de nouveau pour examen au GIAE-ODD d’ici la fin de 2019.
10. Les discussions ont également porté sur l’élaboration d’un cadre conceptuel pour une stratégie de mesure servant à l’élaboration des indicateurs **4.7.4** (Pourcentage d’élèves montrant une compréhension adéquate des questions relatives à la citoyenneté mondiale et à la durabilité) et **4.7.5** (Pourcentage d’élèves montrant une maîtrise de la science environnementale et de la géoscience). Dans le cadre de la consultation en ligne, les membres du GCT ont confirmé leur accord pour ce cadre mondial et approuvé la recommandation visant à utiliser les évaluations internationales de l’apprentissage pour l’élaboration des indicateurs 4.7.4 et 4.7.5.
11. L’ISU a progressé dans sa recherche sur les indicateurs **4.c.1** et **4.c.3** (Pourcentage d’enseignants formés et qualifiés). Pour ces indicateurs, l’une des principales contraintes a trait au fait qu’ils sont définis par des normes nationales de formation et de qualification. Il s’ensuit donc que les différences de normes entre les pays non seulement limite la comparabilité des indicateurs, mais rend également difficile la production d’un tableau clair des niveaux nationaux de formation et de qualification que les enseignants sont censés atteindre.
12. Pour relever ces défis de mesure, la principale recommandation a été d’élaborer un cadre de classification des programmes de formation des enseignants (CITE-E) qui permettrait d’améliorer la qualité des indicateurs actuels concernant la formation des enseignants, par une meilleure caractérisation des programmes de formation pédagogique existants au niveau national, en fonction de catégories comparables au niveau international.
13. Le cadre **CITE-E** proposé, qu’il convient de développer encore, s’appuie sur un examen approfondi de 170 programmes de formation des enseignants contenus dans la base de données CITE et il propose dans un premier temps de classer ces programmes en fonction des conditions d’entrée, de la durée et du niveau d’enseignement cible de la formation des enseignants. La mise en œuvre de ce type de classification permettra d’établir une cartographie des types de programmes de formation des enseignants existant dans les pays. Elle fournira également un cadre pour le recueil de données plus significatives et comparables sur la formation des enseignants.
14. Le cadre CITE-E proposé a été présenté à la réunion du GCT. Après que le groupe de travail du GCT sur l’élaboration des indicateurs l’ait analysé et recommandé, le GCT a approuvé le développement du CITE-E lors de la consultation en ligne.

GCT : Critères et points de référence

15. Au cours de l’année 2018, l’ISU et le Rapport mondial de suivi sur l’éducation (GEM) ont conduit une consultation nationale et régionale examinant l’absence d’approche mondiale ou régionale claire sur l’analyse comparative des indicateurs. L’objectif de la consultation était d’établir la cartographie des critères nationaux et régionaux existants afin de mieux guider le GCT dans les prochaines étapes, tout en informant les délibérations du Comité directeur ODD – Éducation 2030.
16. La consultation a porté sur deux niveaux : les organisations régionales et les pays. Ces parties prenantes ont été consultées sur la couverture dans les cadres de suivi des indicateurs mondiaux, sur la faisabilité de la détermination de critères ou de points de référence pour chaque niveau de suivi et sur les priorités dans certains domaines. Les résultats de la consultation ont mis en évidence les indicateurs pour lesquels une analyse comparative était possible.
17. À partir de ces résultats, l’ISU a élaboré des propositions pour les sept indicateurs, qui incluent un aperçu de l’état actuel des données, les moyennes régionales et les différentes options pour les points de

référence. Les propositions ont été examinées par les membres du GCT à Erevan, les discussions portant sur la façon de :

- Évaluer la faisabilité de la détermination de critères de référence (« benchmarkability ») pour les 43 indicateurs mondiaux et thématiques, y compris une proposition sur la périodicité du suivi, afin d'affiner la liste.
- Évaluer la faisabilité, la périodicité et les options pour les sept indicateurs ODD sélectionnés et proposés par l'ISU et comparer cette liste avec celle résultant du point ci-dessus.

18. Un consensus s'est dégagé sur le premier point « benchmarkability » et sur le type de critère de référence à mettre en œuvre pour les cinq indicateurs suivants : 4.1.1 (Niveaux de maîtrise requis en mathématiques et en lecture), 4.1.4 (Taux d'achèvement), 4.1.5 (Taux d'enfants non scolarisés), 4.2.2 (Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage - un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), 4.5.4 (Dépenses d'éducation par élève) et 4.c.1 (Enseignants ayant reçu une formation). Le GCT a recommandé que soient adoptés non seulement des critères de référence pour ces indicateurs, mais aussi une définition cohérente aux niveaux mondial et régional. L'ISU finalisera le document technique indiquant les niveaux de référence pour chacun des six indicateurs de la liste ci-dessous.

Indicateurs	Point de référence	Recommandation de points de référence définis au niveau
Accès		
4.2.2 (Participation à l'enseignement pré-primaire)	Oui	Mondial et régional
4.1.5 (Taux d'enfants non scolarisés)	Oui	Mondial et régional
Taux d'achèvement		
4.1.4 dans l'enseignement de base, par niveau	Oui	Mondial et régional
Apprentissage		
4.1.1 Lecture et mathématiques dans l'enseignement de base	Oui	Mondial et régional
Qualité de l'enseignement		
4.c.1- Pourcentage d'enseignants ayant reçu une formation pour l'enseignement de base	Oui	Mondial et régional
Dépenses		
4.5.4 Dépenses par élève	Oui	Mondial et régional
Dépenses en pourcentage du budget et du PIB	Critères de référence établis dans le Cadre d'action	

19. Les membres du GCT ont également suggéré la mise en place de critères de référence au niveau régional, pour un deuxième ensemble d'indicateurs. L'ISU invitera les Comités directeurs régionaux de l'éducation à travailler sur ces définitions au niveau régional.

20.

Indicateurs		Résultats de la consultation sur l'analyse comparative	Niveau d'établissement de rapports
Participation aux programmes d'enseignement technique-professionnel	4.3.3	Oui	Régional
Niveau requis de maîtrise des compétences en lecture, écriture et mathématiques	4.6.1	Oui	Régional
Citoyenneté mondiale et durabilité	4.7.4	Oui	Régional
Élèves victimes de harcèlement	4.a.2	Oui	Régional
Attaques sur les élèves, le personnel et les établissements	4.a.3	Oui	Régional
Formation continue des enseignants	4.c.7	Oui	Régional

Élaboration d'une Coalition mondiale pour les données sur l'éducation

21. L'ISU a dirigé la proposition d'élaboration d'une Coalition mondiale pour les données sur l'éducation qui a bénéficié d'un appui fort de la part de la Plate-forme multilatérale pour l'éducation (Assemblée générale des Nations Unies, septembre). Au sein de cette coalition, l'Institut jouerait un rôle d'intermédiaire entre les pays et les partenaires au développement afin d'améliorer la production et l'utilisation de données de haute qualité, à tous les niveaux. Cette proposition s'inscrit dans le rôle reconnu à l'ISU par la 50^e session de la Commission de statistique des Nations Unies (mars 2019).
22. La mise en œuvre du mandat de la Coalition nécessite de travailler sur différents fronts, afin de maximiser l'utilisation des données provenant de toutes les sources. Dans l'ensemble, les groupes de travail s'efforceront d'améliorer et de développer, le cas échéant, la définition des indicateurs fournie par chacune des sources, tout en aidant à harmoniser et à préparer des lignes directrices à l'intention des producteurs et des utilisateurs de données. Les résultats de la consultation en ligne du GCT ont été en faveur d'un ensemble de travaux spécifiques portant sur : les systèmes de collecte de données administratives, les données sur le personnel enseignants, les dépenses d'éducation et les données concernant l'éducation des réfugiés.

À partir des résultats et accords techniques obtenus lors des dernières réunions du GAML et du GCT organisées en août 2019, ratifiés lors des consultations en ligne avec les États membres, l'ISU soumet les recommandations suivantes à l'attention du Comité directeur Éducation 2030 :

- Examiner les progrès accomplis et exprimer son soutien aux travaux d'élaboration des indicateurs, réalisés au sein du GAML et du GCT.
- Approuver l'initiative CITE-E en tant que méthodologie permettant d'avancer concrètement dans l'élaboration d'indicateurs portant sur les enseignants formés et qualifiés.
- Approuver les critères de référence proposés par le GCT afin de mieux évaluer les progrès de la réalisation des cibles de l'ODD 4 et recommander l'adoption et la mise en œuvre de ces critères au niveau régional, par les Comités directeurs régionaux Éducation 2030.

- d. Exprimer son appui à la Coalition mondiale pour les données sur l'éducation et promouvoir cette nouvelle initiative au sein des États membres afin de contribuer à obtenir l'engagement des ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Qualité de la base de données de l'ODD 4, diffusion et utilisation des données

23. Tout en améliorant l'actualisation des données, l'ISU a poursuivi l'élargissement de sa base mondiale de données sur l'éducation pour y inclure les données par pays et par région relatives aux indicateurs des ODD. En septembre 2019, dans sa publication des données les plus récentes, l'ISU a publié 33 des 43 indicateurs utilisés pour le suivi des progrès de l'ODD 4. Quelques nouveaux indicateurs ont été ajoutés : pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité fondées sur les compétences utiles pour la vie ; pourcentage d'élèves victimes de harcèlement ; nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements ; Pourcentage des enfants de moins de 5 ans vivant dans des environnements d'apprentissage familiaux positifs et stimulants.
24. L'ISU poursuit l'amélioration de la qualité de ses statistiques pour le suivi de l'équité dans l'éducation, conformément à l'ODD 4. En maximisant l'exploitation des différentes sources de données, l'ISU a élargi sa base de données mondiales pour y inclure, pour une gamme d'indicateurs, des données désagrégées par sexe, urbain/rural et niveau de richesse concernant environ 150 pays. En octobre 2019, l'ISU a publié une nouvelle base de données portant sur l'éducation et le handicap.
25. La publication des données de 2019 (septembre) inclut plusieurs améliorations du site internet de l'ISU qui permet d'accéder aux indicateurs de l'ODD 4. Outre la création d'un nouveau portail ISU destiné aux développeurs, qui y trouveront plusieurs outils facilitant l'accès des utilisateurs experts à de grandes séries de données, l'Institut propose également des séries de données sur l'ODD 4 dans des formats aisément accessibles à des utilisateurs moins expérimentés, sous la forme de tableaux exportables en tant que feuilles de calcul ou imprimables.
26. Pour encourager encore plus l'utilisation des données dans la prise de décision, l'ISU a publié la première série de projections mondiales sur l'ODD 4 dans une publication conjointe avec le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (« [Respecter les engagements : les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ?](#) »). Ces projections ont été publiées lors du Forum politique de haut niveau qui a examiné les progrès de l'ODD 4 en juillet et lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre. Cette publication est devenue une référence dans différents forums régionaux et internationaux portant sur l'ODD 4, tels que la récente Réunion Asie et Pacifique sur Éducation 2030 (APMED) qui s'est tenue à Bangkok (octobre).

Appui aux pays pour la production des indicateurs de l'ODD 4

27. L'ISU élabore une série d'outils et de produits en ligne destinés à aider les pays à élargir leur palette d'options d'évaluation tout en exploitant au maximum leurs outils et données existants. Par exemple, l'ISU a mis au point le mini-LAMP, un bien public mondial qui offre différentes options abordables, spécialement conçues pour les pays en développement, pour l'évaluation des compétences en lecture et en écriture des adultes.
28. L'ISU continue de produire des publications spécifiquement conçues pour appuyer les pays : le Rapport 2019 sur les données de l'ODD 4 (qui sera publié en novembre) présente les dernières évolutions méthodologiques des indicateurs mondiaux et thématiques pour aider les pays à produire les données nationales nécessaires au suivi et à la définition des politiques. Le Rapport met en avant les moyens permettant d'améliorer la disponibilité des données ainsi que les initiatives régionales permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 4.
29. Dans le domaine des résultats d'apprentissage, l'ISU a également mis au point un [Hub pays](#) regroupant un large éventail de publications et d'outils destinés à guider et appuyer les pays pour la production d'indicateurs sur l'apprentissage.

30. Afin de soutenir les évaluations nationales de l'apprentissage dans les pays en développement et d'améliorer la production d'autres statistiques sur l'éducation, l'ISU a passé en juillet 2019 un nouveau protocole d'accord avec la Banque mondiale portant sur trois domaines clés : appuyer les pays dans leur utilisation des nouveaux outils et ressources méthodologiques développés par l'ISU afin de permettre une mesure comparable de l'apprentissage au niveau international ; tirer parti de la plate-forme Item Bank gérée par l'ISU et consacrée à la mesure précoce de l'éducation de base, accessible depuis le Tableau de bord mondial des politiques éducatives créé par la Banque mondiale ; et mieux coordonner la production et l'échange de données sur l'éducation aux niveaux national, régional et international. Un premier produit est la base de données conjointe sur les résultats d'apprentissage qui est utilisée pour estimer l'indicateur de la pauvreté des apprentissages.
31. L'ISU continue de soutenir le développement des capacités nationales pour améliorer le suivi de l'ODD 4 au niveau régional. Pour citer quelques exemples récents, l'ISU, en coordination avec l'UNESCO à Bangkok, a animé en octobre les sessions techniques sur le suivi des cibles 4.1 et 4.6 de l'ODD4, dans le cadre de la Réunion Asie-Pacifique sur Éducation 2030. En novembre, en collaboration avec l'UNESCO à Nairobi, un atelier régional sur l'analyse et la production de rapports sur les données de la CESA (Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique) et l'ODD 4 sera organisé dans six pays d'Afrique de l'Est (Djibouti, Kenya, Madagascar, Maurice, Ouganda et Rwanda). Cela fait partie de la stratégie régionale de développement des capacités statistiques de l'ISU et implique les Commissions nationales de l'UNESCO et les équipes techniques des pays participants.

Réf 8: Faits marquants concernant le plaidoyer et la communication en 2019 et plan pour 2020

Faits marquants concernant le plaidoyer et la communication en 2019

Depuis la toute première Journée internationale de l'éducation de janvier jusqu'à l'examen de l'ODD4 par le Forum politique de haut niveau (HLPF) en juillet, suivi du Sommet sur les ODD de septembre, sans compter les réunions des Comités directeurs régionaux et d'autres événements connexes, le Comité directeur (CD) et le Secrétariat ainsi que les partenaires externes ont œuvré de concert pour que l'éducation reste l'une des priorités des Agendas.

Si l'année 2019 a fourni différentes occasions de haut niveau pour une communication et un plaidoyer conjoints sur les objectifs liés à l'éducation et sur l'importance cruciale de l'ODD4 pour l'ensemble de l'Agenda 2030, ces occasions ont aussi permis de mettre en lumière la nécessité d'une sensibilisation sociale et politique accrue à la crise de l'éducation et à ses implications pour l'ensemble de l'Agenda 2030.

Les points marquants du plaidoyer et de la communication sur l'éducation dans le contexte du HLPF 2019 ont inclus des initiatives telles que :

1. **Plaidoyer mondial** à partir des messages clés ressortant de la contribution du CD aux publications spéciales préparées pour le HLPF – par l'équipe du Rapport GEM et par l'ISU – à propos de l'urgence, de l'engagement politique et financier, de la transformation et de la place centrale de l'éducation dans l'ensemble de l'Agenda 2030. Ceci a été assuré par la représentation du Comité directeur à la session plénière d'examen du HLPF et à un certain nombre d'événements stratégiques. En outre, l'événement de haut niveau sur « *Une éducation équitable et inclusive pour le 21^{ème} siècle* » organisé le 15 juillet 2019 conjointement par le CD et par le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie a offert une plate-forme de plaidoyer mondial aux Nations Unies.
2. **Produit de communication** : brochure HLPF « L'éducation transforme la vie », qui reconditionne et repositionne les principaux éléments de la contribution du CD au HLPF. Disponibles en 3 langues (anglais, espagnol, français), les brochures ont été largement distribuées à l'ensemble du HLPF
 - Résultat clé : les 500 exemplaires de la brochure ont été diffusés aux publics ciblés.
3. **Une exposition spéciale** « L'éducation transforme la vie » a été organisée pendant le HLPF au Siège des Nations Unies, en partenariat avec le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie et avec la Fondation « L'éducation avant tout ».
 - Résultat clé : visibilité accrue de l'éducation aux Nations Unies, grâce à l'exposition « L'éducation transforme la vie ». Messages largement diffusés sur les réseaux sociaux et sur le site internet sdg4education2030.org, soutenus par les chaînes UNESCO (mondiale et régionales) et les partenaires.
4. **Campagne numérique** – des dossiers destinés aux réseaux sociaux, en anglais, en espagnol et en français *#ActingTogether4Education* et *#CommitToEducation* ont été conçus et diffusés par le Secrétariat, en étroite coordination avec le Rapport GEM et l'ISU à partir des messages clés
 - Résultat clé : largement diffusés sur les réseaux sociaux et sur le site internet sdg4education2030.org, soutenus par les chaînes UNESCO (mondiale et régionales) et les partenaires
5. Efforts concertés pour mettre en relation les membres du CD avec des **événements mondiaux ciblés sur l'éducation et d'autres thèmes connexes** afin d'amplifier la voix du CD. À ce titre, les membres du CD, y compris les coprésidents et le représentant des jeunes, ont participé à divers événements au Siège des Nations Unies, allant de la célébration de la première Journée internationale de l'éducation, au Forum de la jeunesse de l'ECOSOC et à la Commission sur la science, la technologie et l'innovation.

La présence numérique du CD a inclus :

- Compte Twitter @Education2030UN qui compte environ 20 000 abonnés. Le site internet du CD inclut maintenant des pages régionales harmonisées pour l'Asie-Pacifique, l'Amérique latine (à venir), l'Afrique de l'Ouest et centrale (prévue pour 2020) et la région arabe (en cours).
- Développement et lancement d'un bulletin d'information du CD, à l'intention des membres du CD
- Création et gestion de l'espace de travail ODD-Éducation 2030 sur Microsoft Teams
- Le Secrétariat continuera de capitaliser sur les efforts actuels pour des campagnes mieux coordonnées et plus percutantes en 2020, autour de données et de messages convaincants.

Objectifs de plaidoyer et de communication et plan pour 2020

Le Secrétariat conduira la communication et la sensibilisation par le biais d'initiatives de plaidoyer fondées sur des partenariats, des campagnes en ligne et hors ligne visant à **faire en sorte que l'éducation reste une priorité des Agendas et à promouvoir le CD en tant que mécanisme multipartenaire pour l'ODD 4** aux niveaux mondial, régional et national. Les principaux axes d'action suivants sont proposés :

- I. Diffusion et promotion du travail produit par le CD, par le biais de réunions d'information, d'événements et d'engagement avec les parties prenantes mondiales et régionales
- II. Développement communautaire et dialogue entre les membres ainsi qu'avec les partenaires stratégiques
- III. Renforcement de la présence en ligne du Comité
- IV. Participation à des événements stratégiques en 2020

En outre, la Plate-forme des partenaires multilatéraux de l'éducation a été mise en place en juillet 2019 à l'initiative de l'UNESCO. Elle réunit les organisations multilatérales et les organismes travaillant sur les objectifs de l'éducation. Sept priorités ont été identifiées, y compris un plaidoyer conjoint pour un impact national et mondial et l'investissement dans de meilleures données.

Diffusion et promotion du travail accompli par le CD

Les produits suivants ont été identifiés dans le programme de travail du CD pour 2020 et des stratégies de communication spécifiques seront élaborées afin de les promouvoir tout au long de l'année :

- I. Contribution du Comité directeur au HLPF, avec ses recommandations clés
- II. 8 documents d'orientation des groupes de travail : 2 sur l'inclusion, 2 sur l'enseignement supérieur, 2 sur les compétences, 2 sur les enseignants
- III. Études de cas sur les pratiques et politiques efficaces reposant sur un modèle commun (à mettre à disposition sur l'espace collaboratif)
- IV. Déclarations communes lors d'événements clés

Renforcement de la communauté et dialogue

Le partenariat constitue la pierre angulaire du CD. À ce titre, le Secrétariat continuera de promouvoir un dialogue constructif entre les membres et les partenaires stratégiques, y compris en insistant davantage sur la communication bidirectionnelle avec les Comités directeurs régionaux. Ceci sera largement appuyé par la mise en place d'un espace de travail CD sur Microsoft Teams, qui servira de plate-forme collaborative commune. L'espace de travail, actuellement utilisé pour les quatre groupes de travail, sera élargi en vue d'une meilleure utilisation aux niveaux mondial et régional.

Le groupe de plaidoyer des jeunes du CD pour l'éducation #SDG4Youth (décision du CD de septembre 2018) sera un groupe clé pour appuyer l'initiative de renforcement plus large de la communauté. Avec l'appui du représentant des jeunes siégeant au CD, le groupe de plaidoyer des jeunes sera créé pour renforcer au sein du CD la perspective des jeunes (mandat du 1^{er} janvier 2021 à décembre 2022). Ce groupe sera composé de jeunes

exemplaires provenant d'organisations de jeunes représentant les six régions – un appel à manifestation d'intérêt et un programme de travail seront élaborés en 2020.

Renforcement de la présence en ligne du Comité

Un groupe de communication ciblée composé de spécialistes appartenant aux différents groupes du CD a été identifié au moyen d'un sondage envoyé par le Secrétariat. Ce groupe renforcera le rôle du CD en tant que plateforme axée sur les politiques qui sera le champion d'une coordination commune des messages et des campagnes du CD.

Participation à des événements stratégiques en 2020

En 2020, le Secrétariat continuera à communiquer activement avec les membres du CD, y compris au-delà des réunions du CD. Un calendrier des événements à venir en 2020 présentant un intérêt pour le Comité directeur a été élaboré et continuera d'être tenu à jour (voir page 32). Il comprend :

- I. Réunions mondiales et régionales du CD
- II. Événements clés au Siège des Nations Unies : outre les organes réguliers pertinents des Nations Unies, tels que l'ECOSOC, l'Assemblée générale et d'autres, le Président de l'Assemblée générale organisera un débat thématique de haut niveau sur le rôle de l'éducation dans la réalisation de l'Agenda 2030
- III. Événements organisés par l'UNESCO tant au siège et que dans ses bureaux régionaux/hors siège, ainsi que d'autres événements stratégiques, en particulier la Journée internationale de l'éducation qui devrait être organisée autour d'un narratif positif sur l'éducation pour un avenir mondial commun, en rapport avec le 75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, et célébrant le multilatéralisme.

Le calendrier servira d'outil pour « cibler » les événements et identifier des possibilités de présenter les produits du CD et de toucher l'ensemble de la communauté éducative, et au-delà.

Pour action

- *Partage d'information* - Les membres du CD sont invités à partager des informations avec le Secrétariat pour compléter le calendrier des événements et à nommer leur point focal pour la communication s'ils ne l'ont pas déjà fait.
- *Partage d'idées* - Les membres de CD sont invités à partager des idées pour des campagnes ayant une résonance mondiale et nationale auprès de vastes publics.
- *Partage d'initiatives* - Les membres du CD sont invités à faire part des initiatives liées à l'ODD 4-Éducation 2030 qui sont prévues dans leurs groupes en 2020 et qui ne sont pas déjà intégrées au présent document.
- *Partage des bonnes pratiques* - un modèle concernant les pratiques et les politiques efficaces (à mettre à disposition sur l'espace collaboratif) peut être renseigné pour fournir des exemples concrets pouvant être partagés plus largement, encourageant ainsi l'apprentissage par les pairs. Ceci sera lié aux produits des Groupes de travail, aux contributions des membres du CD et aux consultations et efforts régionaux.

2020 Calendar of events of interest to the SC											
Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
Steering Committee meetings									UNESCO HQ/FO-led events	Other events	
Int day of ED		Spring SC meeting (tbc)	LAC Regional SC meeting (tbc)	Pres of UN GA thematic debate on ed (tbc)	Int Conf - Future of higher ed in Africa, Abuja	High-level Political Forum		West and Central Africa Regional SC meeting (tbc)	Fall SC meeting (tbc)	G20, Saudi Arabia	
ED World Forum	Rethinking Ed in Arab States, Riyadh		ECOSOC Youth Forum		Conf of state parties to CRPD	World Youth Skills Day		Int'l Literacy Day	2nd Asia-Pacific Regional Ed 2030 Ministerial Conf APREMIC-2 (tbc)	WISE, Qatar	
World Economic Forum	Mobile Learning week		WB & IMF Spring Meetings		Commonwealth Heads of Govt Mtg, Rwanda	G7, USA (Tbc)		UN General Assembly	6th East Asia Summit & 5th EAS Ed Ministers Meeting, Philippines		
	Global Ed & Skills Forum (tbc)		Global Action Week for Edu, GCE		EU Dev Days (tbc)	Beijing+25, Paris			UN 75th Anniversary	SAARC Summit, Sri Lanka (tbc)	
	Comparative & int ed society				Inclusion Int 19th World Congress (tbc)				World Teachers' Day	18ème Sommet de Francophonie Tunis	
	Beijing+25 Commission Status of Women				Women Deliver				World Expo, Dubai	APEC Leaders Summit, Malaysia	
										Int Asso Uni (IAU) Annual Conf, Mexico	

Réf. 9: Initiative Les futurs de l'éducation

Informations sur l'initiative Les futurs de l'éducation

Contexte et objectif : Dans un monde où la complexité, l'incertitude et la précarité ne cessent de grandir, nous devons réexaminer et repenser de toute urgence la manière dont le savoir et l'apprentissage peuvent contribuer au bien commun mondial. Dans ce contexte, l'initiative *Les futurs de l'éducation* vise à susciter un engagement mondial et un débat sur la manière dont le savoir et l'apprentissage peuvent façonner l'avenir de l'humanité et de la planète.

Commission internationale : Une Commission internationale composée de personnalités éminentes et de leaders d'opinion - présidée par la Présidente de l'Éthiopie - a été créée pour examiner ces questions au cours des deux prochaines années. La création de la Commission internationale a été annoncée récemment et l'initiative a été lancée lors d'un événement parallèle organisé à l'Assemblée générale des Nations Unies (25 septembre 2019). La Commission internationale présentera son analyse et ses recommandations à la Conférence générale de l'UNESCO à la fin de 2021, sous la forme d'un rapport qui servira d'ordre du jour à un débat politique et à une action à plusieurs niveaux.

Vision et recherche : Les travaux de la Commission s'appuieront sur les résultats de la Phase 1 Vision et recherche (octobre 2019-septembre 2020) au travers de multiples processus d'engagement et de contribution, notamment :

- I. **Analyse des tendances** et prospective concernant les différentes facettes de la démographie, de l'urbanisation, de l'économie, de la technologie, de l'environnement et du développement social.
- II. **Examen de la recherche sur l'apprentissage** : présentation des données de recherche sur la transformation de ce que nous apprenons, de quelle manière et où nous apprenons au 21^e siècle, ainsi que sur la façon dont nous créons et validons les connaissances.
- III. **Vaste processus d'engagement avec de multiples réseaux de partenaires et plates-formes** impliquant les jeunes, les éducateurs, la société civile, les décideurs et les entreprises technologiques afin d'explorer leurs propres visions de la nature et du rôle du savoir et de l'apprentissage pour des avenir possibles.

Discussion sur les défis et les opportunités en 2050

En préparation de la première réunion de la Commission internationale qui aura lieu en janvier 2020, le Secrétariat souhaiterait encourager un débat autour des grandes questions suivantes :

Lorsque vous pensez à 2050 (1) Qu'est-ce qui vous apporte le plus d'espoir ? (2) Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus ?

La session identifiera également les modalités d'un engagement continu du Comité directeur tout au long de cette initiative.

Merci de consulter le site web de l'initiative [Les futurs de l'éducation](https://en.unesco.org/futuresofeducation) (<https://en.unesco.org/futuresofeducation>) pour de plus amples informations.

Réf. 10: Membres du Comité directeur 2019-20

CO-PRÉSIDENTS : UNESCO et Japon

MEMBRES DU BUREAU : Groupe I (Norvège), Groupe II (République slovaque), Groupe III (Colombie), Groupe IV (Chine), Groupe V(a) (Kenya), Groupe V(b) (Arabie Saoudite) et société civile (Internationale de l'éducation)

États membres

Groupe I – États d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord

Allemagne : *M. Walter Hirche*, Président du Comité de l'éducation, Commission allemande pour l'UNESCO

Mme Barbara Malina, Chef de la Division de l'éducation, Commission allemande pour l'UNESCO

Belgique : *Mme Marie-Anne Persoons*, Conseillère en politique internationale, Département de l'éducation et de la formation, Unité de politique stratégique, Communauté flamande

M. François Tricarico, Directeur, Direction des Relations internationales, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Norvège : *M. Joakim Bakke*, Directeur, Ministère de l'Éducation et de la Recherche

Mme Grethe Sofie Bratlie, Déléguée permanente adjointe, Délégation permanente de la Norvège auprès de l'UNESCO

Turquie : *M. Adnan Boyaci*, Directeur général de la formation et du perfectionnement des enseignants, Membre du Conseil exécutif de la Commission nationale turque pour l'UNESCO, Président du Comité de l'éducation de la Commission nationale turque pour l'UNESCO

M. Mustafa Sever, Professeur assistant, Université d'Ankara, Faculté d'éducation

Organisation régionale : Commission européenne

M. Jan Pakulski, Chef d'unité, DG Éducation, Jeunesse, Sport et Culture

Mme Annica Floren, Chef d'unité adjointe, DEVCO B 4 - Culture, Éducation, Santé

Groupe II – États d'Europe orientale

Bulgarie : *Mme Denitsa Sacheva*, Vice-ministre de l'Éducation et des Sciences, Ministère de l'Éducation et de la Science

Fédération de Russie : *M. Vladimir Filippov*, Recteur, Chef de la Chaire de Politique de l'Enseignement supérieur, Université de RUDN

M. Sergey Kovalenko, Directeur, Centre d'Éducation comparée et internationale, Université de RUDN

République slovaque : *Mme Katarína Deáková*, Chef du Département des questions transversales de l'éducation, Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Recherche et des Sports

République tchèque : *M. Stanislav Štech*, Professeur à l'Université Charles

Organisation régionale : Conseil de l'Europe

M. Villano Qiriazzi, Conseiller spécial du Directeur général

M. Sjur Bergan, Chef du Département de l'éducation

Groupe III – Amérique latine et Caraïbes

Argentine : *Mme Mercedes Miguel*, Secrétaire à l'innovation et à la qualité de l'éducation, Ministère de l'Éducation

M. Francisco Miguens Campos, Secrétaire, Commission nationale argentine pour l'UNESCO

Colombie : *Mme María Victoria Angulo González*, Ministre de l'Éducation nationale

M. Camilo Gutierrez, Chef du financement et de la planification, Ministère de l'Éducation nationale

Pérou : *Mme Odette Herbozo*, Chef de la coopération et des affaires internationales, Ministère de l'Éducation du Pérou

Mme Katherine Bravo, Spécialiste à la Direction générale de la coopération et des affaires internationales, Ministère de l'Éducation du Pérou

Venezuela : *Mme Rosángela Orozco*, Vice-ministre de l'Éducation

M. Carlos Luis Uztáriz Pérez, Secrétaire général, Commission nationale vénézuélienne pour l'UNESCO

Organisation régionale : Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)

M. Andres Delich, Secrétaire général adjoint

Groupe IV – Asie et Pacifique

Chine : *M. Changwei Qin*, Secrétaire général, Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Mme Xiaoping Yu, Division de l'éducation de la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Japon : *M. Kazuhiro Yoshida*, Directeur/Professeur, Centre d'étude de la coopération internationale en éducation, Université d'Hiroshima

M. Kenji Inoue, Délégué permanent adjoint, Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO

Philippines : *M. Nepomuceno Malaluan*, Sous-Secrétaire, Département de l'éducation

M. Jesus Enrique Garcia II, Délégué permanent adjoint, Délégation permanente des Philippines auprès de l'UNESCO

République de Corée : *M. Kwangho Kim*, Secrétaire général, Commission nationale coréenne pour l'UNESCO

Mme Hyunsook Seo, Directrice, Division de l'éducation, Commission nationale coréenne pour l'UNESCO

Organisation régionale : Secrétariat de l'Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique (SEAMEO)

Mme Ethel Agnes P Valenzuela, Directeur

Groupe régional V(a) – États africains

Afrique du Sud : *M. Yousuf Gabru*, Ministre-Conseiller à l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris et Délégué permanent auprès de l'UNESCO

Angola : *M. Isaac Pedro Vieira Paxe*, Directeur Général de l'Institut National de Formation des Cadres de l'Enseignement (INFQE), Ministère de l'Éducation, Luanda

Burkina Faso : *M. Yerbkoun Bienvenu Bonaventure Méda*, Inspecteur de l'enseignement secondaire

Kenya : *Mme Emis Njeru*, Directrice adjointe de l'éducation, Direction des partenariats politiques et des affaires communautaires pour l'Afrique orientale, Ministère de l'Éducation

M. Victor Soo, Assistant principal de recherche, Délégation permanente du Kenya auprès de l'UNESCO

Organisation régionale : Union africaine (UA)

M. Lukman Jaji, Spécialiste des politiques à l'Observatoire pour l'éducation de l'UA

Groupe V(b) – États arabes

Arabie saoudite : *M. Ali Almalki*, Conseiller pour l'enseignement général, Délégation permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'UNESCO

Égypte : *Mme Deena Boraie*, Conseillère principale auprès du Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement technique

Émirats arabes unis : *Mme Mahra Hilal Al-Mutaiwei*, Directrice du Centre régional de la planification de l'éducation

Tunisie : *M. Bouzid Nsiri*, Directeur général des études, de la planification et des systèmes d'information au Ministère de l'Éducation

Organisation régionale : Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS)

M. Abdulalam Al-Joufi, Conseiller

Initiative E9

Bangladesh : *M. Md. Sohorab Hossain*, Secrétaire, Division de l'enseignement secondaire et supérieur, Ministère de l'Éducation

M. Md. Monjur Hossain, Secrétaire général adjoint (Secrétaire additionnel du Gouvernement),

Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Société civile

ACEA: *M. Refat Sabbah*, Secrétaire général, Président, Campagne mondiale pour l'éducation

Campagne mondiale pour l'éducation (CME) : *Mme Camilla Croso*, Présidente sortante de la Campagne mondiale pour l'éducation

Internationale de l'éducation (IE) : *M. Dennis Sinyolo*, Coordonnateur principal, Éducation, Emploi et Recherche, Internationale de l'éducation

Co-organisateurs et partenaires d'ODD 4-Éducation 2030

UNESCO : *Mme Stefania Giannini*, Sous-Directrice générale pour l'Éducation

UNICEF : *M. Robert Jenkins*, Directeur associé pour l'éducation

Banque mondiale : *M. Jaime Saavedra*, Directeur principal, Éducation

PNUD : *Mme Nergis Gülasan*, Spécialiste des politiques, Unité des politiques stratégiques

UNHCR : *Mme Rebecca Telford*, Conseillère principale en éducation

M. Matthew Byrne, Spécialiste de l'éducation

UNFPA : *M. Luis Mora*, Chef, Direction de l'égalité des genres, des droits de l'homme et de la culture, Division technique

ONU-Femmes : *Mme Anna Falth*, Conseillère politique, éducation et autonomisation économique des femmes

OIT : *M. Oliver Liang*, Spécialiste de l'éducation, Département des politiques sectorielles

M. Paul Comyn, Spécialiste des compétences et de l'employabilité, Département des politiques de l'emploi

Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) : *Mme Sarah Beardmore*, Spécialiste principale en stratégies et politiques

Mme Raphaëlle Martínez, Spécialiste principale de l'éducation

OCDE : *M. Andreas Schleicher*, Directeur de l'éducation et conseiller spécial en politique de l'éducation auprès du Secrétaire général

M. Michael Ward, Analyste principal des politiques, Direction de l'éducation et des compétences

Membres affiliés

Représentante des jeunes : *Mme Victoria Ibiwoye*, Directrice, Fondation OneAfricanChild pour l'apprentissage créatif

EAA: *Mme Leena Al-Derham*, Spécialiste principale de l'éducation, l'Éducation avant tout

Mme Mary Joy Pigozzi, Directrice exécutive

Secteur privé : *Pacte mondial des Nations Unies*, *Mme Florencia Librizzi*, Directrice principale, PRME

M. Nikolay Ivanov, Coordinateur, PRME